

COURRIER DE **L'AVIVO**

N°3

JUIN-JUILLET 2026
CANTON DE VAUD

Association de défense et
de détente de tous les retraités



SOMMAIRE

Billet de la Présidente	5
Les brèves	6
Charlotte et Gaston	10
Luttons contre le non-recours	14
Luttons pour l'AVS	19
Communiqué de l'AVIVO	21
Coup de gueule	26
Coup de cœur	27
Coup de projecteur	28
Société	30
Avec nos sections	35
Voyages : Sarlat-la-Canéda	44
À lire et à relire	46
Histoire	50
« Allô la terre »	54
Chanson	56
Jeu-concours	59

Prochain délai de rédaction : 7 juillet 2026

PUBLICITÉ

TE QUIERO MUCHO

TKM THÉÂTRE KLÉBER-MÉLEAU

TKM

26-27

AVIVO VAUD

ADRESSES DES SECTIONS

AVIVO Vaud

Réception et Bureau d'information sociale (BIS)

Pl. Chauderon 3, 1003 Lausanne
T 021 320 53 93, info@avivo-vaud.ch

Section du Chablais vaudois

Bernard Borel, président
Rue Krafft 1, 1860 Aigle
T 079 500 22 64, borel.held@bluewin.ch

Section de Lausanne

Place Chauderon 3, 1003 Lausanne
T 021 312 06 54 (administration)
bureau@avivolausanne.ch
info@avivolausanne.ch

Section de Morges

Eric Voruz, président
Ch. de la Grosse-Pierre 11, 1110 Morges
eric.voruz@bluewin.ch

Section de Moudon

Lucas Contomanolis
Ch. Général-Voruz 1, 1510 Moudon
T 079 255 20 20

Section de Nyon et environs

AVIVO p.a. M^{me} Caroline Perey
Ch. de Bonmont 23, 1260 Nyon
T 078 807 01 78, caroperey8@gmail.com

Section d'Orbe et environs

Case postale 5, 1350 Orbe
T 079 860 60 62 (permanence)
avivo-orbe@bluewin.ch

Section de Renens

Brigitte Rohr, présidente
Case postale, 1020 Renens
T 021 636 40 33
avivorenens@bluewin.ch

Section du Balcon du Jura

Roland Karlen
Ch. Grangette Bellevue 3, 1450 Sainte-Croix
T 079 859 06 85 ou 078 783 13 01
rokarlen@bluewin.ch

Section de la Vallée de Joux

Jean-Pierre Moullet
Rte du Risoud 3, 1348 Le Brassus
T 078 718 11 10

Section de Vevey et environs

M^{me} Johanne-Saskia Gay
Case postale 45, 1800 Vevey
johanne-saskia.gay@ps-vevey.ch

Section d'Yverdon-les-Bains et environs

Rte de la Robellaz 14, 1417 Essertines/Yverdon
T 079 360 77 97
avivo.yverdon@gmail.com

COURRIER DE L'AVIVO

Revue destinée à toutes celles et tous ceux qui bénéficient ou vont bénéficier des prestations AVS/AI. Organe officiel de l'AVIVO Vaud, paraît six fois l'an.

Abonnement pour non-membres: CHF 12.–

Abonnement de soutien: CHF 18.–

CCP 10-12147-1, IBAN CH56 0900 0000 1001 2147 1

Coordinateur de rédaction:

Patrick Ernst, Ch. de la Clouterie 11, 1612 Écoteaux
Envoi par courriel à redaction@courrier-avivo.ch

Administration, abonnements:

M. Mica Arsenijevic, Courrier de l'AVIVO
Ch. du Pré des Cailles 10, 1323 Romainmôtier
T 024 453 17 37 (répondeur)
administrateur@courrier-avivo.ch

Fichiers informatiques pour la publicité:

Envoi par courriel à publicite@courrier-avivo.ch

Éditeur responsable:

AVIVO Vaud
Pl. Chauderon 3, 1003 Lausanne
info@avivo-vaud.ch, T 021 320 53 93

Impression: CopyPress Sàrl à Puidoux

Site Internet: www.avivo-vaud.ch

Comité de rédaction: Michel Guenot, président;

Andrea Eggli, vice-présidente;

Mica Arsenijevic, Pierre Butty, Pierre Jeanneret,

Gérald Progin, Christian Rapin et Bernard Walter

Relecture: Daniel Guélat

BILLET DE LA PRÉSIDENTE



■ Béatrice Métraux

Deux résolutions, un seul combat: le nôtre

Le 6 mai dernier à Lausanne, l'Assemblée des Délégués d'AVIVO Suisse a adopté deux résolutions qui ne font que confirmer ce que nous défendons depuis toujours: la dignité et les droits de toutes les personnes retraitées, sans concession.

L'âgisme est un fléau, combattons-le!

Dans le droit fil des actions de la FARES, la première résolution s'attaque à l'âgisme. Un mot que nous connaissons bien. Certains l'ont peut-être oublié, mais souvenez-vous: il y a peu, une professeure d'université osait publiquement envisager de supprimer le droit de vote des aîné·e·s, sous prétexte que nous sommes plus nombreux à exercer notre droit civique que les jeunes et qu'en conséquence, nos votes biaisent la politique suisse. AVIVO Vaud avait répondu comme il se doit, avec vigueur et sans ambiguïté. Cet épisode n'est pas anecdotique. Il illustre une réalité que nous vivons au quotidien: les discriminations liées à l'âge sont fréquentes, banalisées, et insuffisamment reconnues par le droit. Dans le monde du travail, dans l'accès au logement, dans le domaine de la santé, des transports, les aîné·e·s se heurtent à des obstacles que la loi, aujourd'hui, ne combat pas assez.

C'est pourquoi Avivo Suisse – et nous avec elle – exige la mise en place d'un véritable cadre légal contre la discrimination liée à l'âge, d'un plan d'action national et de mesures concrètes dans tous ces domaines. Lutter contre l'âgisme, ce n'est pas défendre un privilège: c'est défendre une société plus juste, fondée sur la solidarité entre les générations. Car chacune et chacun, un jour, sera concerné.

Le 14 juin, dites NON à l'isolement de la Suisse

La seconde résolution concerne le vote du 14 juin prochain. L'AVIVO Suisse et notre comité cantonal s'opposent fermement à l'initiative « Pas de Suisse à 10 millions », lancée par l'UDC.

Sous des dehors de maîtrise démographique et de durabilité, ce projet met en danger des éléments essentiels de notre cohésion sociale. Il ignore une réalité que nous, seniors, connaissons de très près: nos hôpitaux, nos EMS, nos services de soins dépendent massivement des travailleuses et travailleurs immigrés. Sans elles et eux, ces institutions ne pourraient tout simplement pas fonctionner. Affaiblir cette main-d'œuvre, c'est mettre en péril la qualité des soins qui nous sont destinés, à nous en premier.

Et ce n'est pas tout. En limitant fortement l'immigration, cette initiative accélérerait le vieillissement de la population active, aggraverait le déséquilibre entre actifs et retraité·e·s, et mettrait sous pression nos assurances sociales – l'AVS en tête.

Avons-nous travaillé toute notre vie pour subir cela? Voulons-nous, une fois de plus, payer de notre personne les errements d'une classe politique qui se soucie bien peu de ses aîné·e·s? Le 14 juin, refusez l'initiative de l'UDC. Pour préserver notre qualité de vie. Pour préserver notre système social et ses solidarités.

Je vous souhaite un très bel été. Profitez du soleil, des rencontres, des moments partagés. Prenez soin de vous et de vos proches. Nous serons là, comme toujours, à la rentrée.

Affaiblir le Service civil ?

Avec la modification de la loi sur le service civil (LSC) du 26 septembre 2025, le Conseil fédéral et le Parlement souhaitent réduire de 40% le nombre de personnes effectuant un service civil. Six mesures dissuasives visent à rendre beaucoup plus difficile le passage de l'armée au service civil.

Les personnes effectuant leur service civil assument des tâches importantes dans les domaines du social, de la santé, de l'instruction publique, de l'agriculture ou de la protection de l'environnement. Les civilistes apportent une aide précieuse dans les EMS, les hôpitaux, les écoles, ou encore les alpages. Affaiblir le service civil, c'est affaiblir ces domaines qui manquent déjà de ressources. À l'heure actuelle, cela serait désastreux.

Une large alliance d'organisations civiles, de partis politiques et d'établissements d'affectation de civilistes a lancé un référendum contre ces mesures problématiques. Le 14 juin nous pourrons voter pour sauver le Service civil en répondant NON à la question « Acceptez-vous la modification du 26 septembre 2025 de la loi fédérale sur le service civil (LSC) ».

Pétition pour une 13^e rente AI

Agile, la faîtière suisse des organisations d'entraide et d'autoreprésentation de personnes avec handicap, salue la reconnaissance par la CSSS-E (Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des États) de la nécessité d'introduire une 13^e rente AI. Toutefois, une majorité de la chambre haute refuse d'aller plus loin en instaurant cette rente pour toutes les personnes concernées. Cette décision compromet gravement l'équité de traitement et la cohérence du 1^{er} pilier. Elle instaure en effet une inégalité flagrante entre les bénéficiaires de l'AVS et celles et ceux de l'AI.

Une pétition « 13^e rente AI! » pour la justice sociale et la fin de la discrimination, a été déposée le 16 avril dernier avec plus de 13 600 signatures.

Femicides

La Suisse figure parmi les pays d'Europe où le nombre de féminicides est le plus élevé. Jamais autant de femmes et de filles n'ont été tuées en Suisse que l'année dernière. C'est donc clair, la Suisse n'en fait pas assez pour lutter contre les violences faites aux femmes.

L'aide et le soutien dont bénéficient les victimes dépendent fortement de leur lieu de résidence – ainsi, certains cantons ne disposent toujours pas de foyers d'accueil pour femmes.

Parallèlement, l'argent fait cruellement défaut à tous les niveaux : pour la prévention, mais aussi pour des services concrets tels que les lieux d'accueil, le conseil ou le suivi.

Une chose est claire : la Suisse doit prendre au sérieux la lutte contre les violences envers les femmes. C'est pourquoi les Femmes socialistes suisses veulent lancer une initiative populaire. Elles travaillent à la rédaction du texte de l'initiative en collaboration avec des expert-e-s.

Prévention de la violence sur les personnes âgées

Chaque année entre 300 000 et 500 000 personnes de 60 ans ou plus sont victimes d'actes de violence physique, psychologique ou économique, ou ne reçoivent pas l'aide dont elles ont besoin. La violence envers les aînés survient généralement au sein de relations de confiance, souvent dans le contexte de l'assistance et des soins. Afin de contrer ce problème, le Parlement a chargé le Conseil fédéral de mettre en œuvre un programme d'impulsion pour prévenir la violence sur les personnes âgées.

Le Conseil fédéral a adopté un programme d'impulsion visant à renforcer la prévention et la détection précoce de la violence envers les aînés. Ce programme sera mené de 2026 à 2030. L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) en assurera la coordination, tandis que les organisations nationales d'aide à la vieillesse se chargeront de la mise en œuvre des mesures.

Va-t-on vers une modification de la franchise dans l'assurance maladie ?

Artias, l'association romande et tessinoise des institutions d'action sociale, nous informe sur ce projet du Conseil fédéral.

Aujourd'hui, dans le système de l'assurance obligatoire des soins, les assuré-e-s participent aux coûts de plusieurs manières: par une franchise annuelle d'au minimum 300 francs, par une quote-part de 10% des coûts dépassant cette franchise, ainsi que par une contribution aux frais de séjour hospitalier.

Le projet de modification de la LAMal mis en consultation prévoit deux évolutions majeures. Tout d'abord, une augmentation immédiate de la franchise minimale de 300 à 400 francs. En plus de cette hausse initiale, un mécanisme d'adaptation serait introduit, lié à l'évolution des coûts. La franchise augmenterait lorsque le taux de participation aux coûts des assuré-e-s descendrait en dessous d'un certain seuil.

Le projet de modification de la LAMal suscite des critiques de la part de plusieurs acteurs, notamment syndicaux et politiques. Ils pensent qu'une telle augmentation ne ferait qu'aggraver les inégalités. Une franchise minimale plus élevée frapperait en premier lieu les personnes âgées et les malades chroniques, qui n'ont aucune marge de manœuvre pour choisir une franchise plus élevée du fait de leur état de santé. Ce changement conduira inexorablement à une médecine à deux vitesses, attaquant les personnes les plus vulnérables. Sous prétexte de maîtrise des coûts, on augmentera ainsi la pression mise sur les malades chroniques et les assuré-e-s disposant de peu de moyens.

Conseil suisse pour les questions de pauvreté

La proposition de ce Conseil a été développée entre 2022 et 2025 dans le cadre de la Plateforme nationale contre la pauvreté au sein

de l'Office fédéral des assurances sociales. Plus de cinquante personnes ayant l'expérience de la pauvreté et leurs organisations, ainsi que des professionnels de tous les niveaux fédéraux ont participé à l'élaboration de ce projet et notamment défini les critères pour être membre du Conseil.

Les membres du tout premier Conseil pour les questions de pauvreté en Suisse sont désormais connus. 12 personnes ayant elles-mêmes l'expérience de la pauvreté siègeront avec le droit de vote, six professionnels avec une voix consultative. Sur 80 personnes intéressées, ont été nommé-e-s des femmes et des hommes représentant non seulement toutes les régions, mais aussi différents âges, origines, parcours de vie et domaines professionnels (ONG, autorités, politique, recherche notamment).

Le Conseil a pour mission de renforcer la participation politique des personnes concernées et d'encourager les projets novateurs dans la prévention et la lutte contre la pauvreté, de développer donc des pistes de solution contre la pauvreté, ancrées dans la réalité sociale et qui tiennent compte du contexte politique.

Seniors au volant : les ateliers de conduite gratuits renouvelés en 2026

Le Service des automobiles et de la navigation (SAN), la Police cantonale vaudoise (PCV) et la Section vaudoise du TCS se mobilisent à nouveau en 2026 pour organiser des demi-journées de prévention routière destinées aux personnes âgées de 70 ans et plus. Proposés gratuitement, ces ateliers théoriques et pratiques se tiendront à Cossonay les 5, 8 et 25 juin, 16, 24 et 29 septembre, seulement sur inscription. Ils sont ouverts à toutes les personnes âgées de 70 ans et plus, domiciliées dans le canton et possédant un permis de conduire de la catégorie B valable. Les participant-e-s se présenteront avec une voiture immatriculée. Les places étant limitées, celles-ci seront

attribuées aux premières personnes inscrites, qui recevront alors une confirmation de leur participation. La manifestation a lieu par tous les temps. L'inscription est possible par e-mail à info.auto@vd.ch, en ligne à l'adresse www.vd.ch/san-seniors, ou par courrier au SAN, avenue du Grey 110, 1014 Lausanne, avec les précisions suivantes: demi-journée souhaitée; nom, prénom et coordonnées (adresse et téléphone); date de naissance.

Le vieillissement en Amérique latine: réflexions semblables à celles de l'Europe

Un article paru dans *El País* (Espagne), dans son édition du 29 décembre dernier, revient sur le vieillissement et le logement en Amérique latine. En effet, le vieillissement et le taux de renouvellement de la population y est un sujet préoccupant comme en Europe.

L'association uruguayenne *Mujeres con historias* (Femmes avec histoires) met cette question sur la table en parallèle avec d'autres sujets comme la crise du logement dans les villes et la solitude dans la vieillesse.

Le collectif, fondé et composé de femmes de plus de soixante ans, promeut l'idée de planifier sa vie après 60 ans, accompagnée et entourée de personnes partageant les mêmes idées. Ce projet pilote s'inscrit dans le vaste mouvement d'habitat collaboratif, une tradition uruguayenne, et bénéficie du soutien de la mairie de Montevideo, qui leur a déjà octroyé un terrain et une petite maison en prêt.

Elles sont arrivées à mettre à l'ordre du jour un sujet rarement abordé, mais profondément lié à l'économie des soins: la question du vieillissement dans un pays où 16% de la population a plus de 65 ans et qui, comme beaucoup d'autres, anticipe un vieillissement important dans les années à venir. Il faut réfléchir à la manière dont vivent les personnes âgées et à la façon dont les soins nécessaires sont garantis ou facilités, indépendamment de la classe sociale, car elles ont toutes besoin de soins et la vulnérabilité économique n'est pas le seul facteur. Elles soulèvent l'importance de considérer la vieillesse de manière moins

stigmatisée, moins comme un fardeau, et davantage comme un phénomène social et communautaire.

Vivre plus longtemps coûte plus cher. Dans la région, la crise du logement sévit également, avec des loyers inabordable qui compromettent l'autonomie et la vie quotidienne, non seulement des jeunes, mais aussi des personnes âgées. Par conséquent, il convient d'examiner les transformations structurelles des villes et les politiques nécessaires sans oublier les seniors.

Le 142 sous la loupe

Lancé le 1^{er} mai, le 142, nouveau numéro d'urgence, s'adresse aux victimes de violences physiques, psychiques ou sexuelles, à leurs proches ou à des témoins.

Vaud, Neuchâtel, le Valais, Genève, le Jura et Fribourg ont décidé d'unir leurs forces. Ensemble, ils ont mis en place un centre intercantonal bilingue, pour gérer cette ligne téléphonique durant la nuit, les week-ends et les jours fériés. En journée, du lundi au vendredi entre 8h et 18h, les appels seront redirigés vers les Centres d'aide aux victimes (LAVI) cantonaux.

▪ Andrea Eggli

Salaire minimum

Le peuple vaudois aura le choix de voter pour ou contre le salaire minimum final le 14 juin prochain.

Un salaire minimum permettrait de diminuer la part de travailleurs et travailleuses pauvres, parmi lesquelles les femmes. En effet, majoritaires dans les bas salaires, elles seraient les grandes gagnantes de l'instauration d'un salaire minimum.

N'oublions pas les économies pour l'État sur les demandes de prestations sociales, qui diminueront si un salaire minimum était introduit.

▪ Céline Misiego, députée POP

Amélioration des toilettes publiques

Dans le canton de Neuchâtel, onze communes se sont regroupées pour rendre les toilettes des établissements publics accessibles aux familles et aux aînés qui en auraient besoin. L'idée essentielle est d'éviter que des personnes ne sortent plus de chez elles pour éviter de devoir faire face à un besoin urgent après la fermeture de nombre de toilettes publiques. Pro Senectute et Inclusion Handicap se félicitent de cette initiative.

Le concept n'est toutefois pas nouveau puisqu'il existe depuis longtemps dans plusieurs villes alémaniques, ainsi qu'à Bienne, Fribourg, Bulle et, depuis peu, à Renens.

Osons espérer que ce concept fasse des petits dans d'autres villes du canton !

■ Le Temps/20 Minutes

Une place pour les aînés dans la Constitution neuchâteloise ?

Les Neuchâtelois voteront le 14 juin sur l'inscription, dans leur Constitution, d'un nouvel article concernant les aînés: «L'État et les communes veillent à favoriser la participation, l'autonomie, la qualité de vie et le respect des aînés et des aînées». Si la majorité des partis souhaitent qu'une attention soit portée aux aînés, l'inscription d'une telle phrase dans la constitution fait débat: les groupes VertPOP et les socialistes la défendent tandis que l'UDC la rejette en bloc et le reste de la droite est partagée.

Pour l'instant, seuls les cantons de Fribourg et de Genève possèdent un tel texte dans leur Constitution avec, selon Pro Senectute, un bilan très mitigé pour Fribourg !

■ Gérald Progin, Le Temps

PUBLICITÉ



ABVL
ASSOCIATION
DES AMIS DES BATEAUX
À VAPEUR DU LÉMAN

REJOIGNEZ-NOUS!

**AIDEZ-NOUS À PRÉSERVER LA PLUS PRESTIGIEUSE
FLOTTE BELLE ÉPOQUE DU MONDE!**

+41(0)21 614 62 88 - info@abvl.ch - abvl.ch



CHARLOTTE ET GASTON

Il y a des moments où faire de l'ordre n'est plus un besoin, mais une nécessité vitale!

En l'occurrence, il y a trop longtemps que je n'ai pas révisé mon vélo. Ce vieux compagnon de ma jeunesse, tout aussi bien entretenu qu'il est, a régulièrement besoin que je lui change les pneus, les plaquettes de frein – il est moderne maintenant! – et diverses pièces d'usure. « Ça coûte à entretenir » comme dirait mon pote Pierre-Dom.

Je me suis installée dehors, avec le tout bien démonté et les outils qu'il faut. On en met du commerce dans ce petit balcon. Et que je brique, frotte et décape. Tout se met à briller.

DRIIING – DRIIING – DRIIING. « – Zut, le téléphone. J'ai les mains pleines de graisse. »

– Gaston? Ah c'est toi. Non tu ne me déranges pas. Enfin, si. Je suis en train de faire le service de mon vélo. C'est pour quoi? Ce soir? Là oui, j'aurai fini.

Je décroche le téléphone pour avoir la paix. Et maintenant... je remonte ce petit roulement... déli-ca-te-ment... chaque bille une à une avec sa pointe de lubrifiant. Ne rien faire tomber. Oui, c'est ça. Ouf. Terminé! Vous verrez, après ça, ça va rouler tout seul.

DING DONG. « – On sonne à la porte maintenant? M...! »

– C'est pour quoi? Un sondage?

– Nous sommes les Témoins de Jéhovah.

– Non merci, j'ai ma foi!

Comment travailler tranquillement dans ces conditions? Ouh! Nom d'un pépin de courge! Allons, mettons-nous un peu de musique. La Moldau, ça va couler de source. Où ai-je mis mon lecteur de musique?

– EH! Mais qu'est-ce que tu fais là toi!

Encore ce maudit chat des voisins qui me renverse tout!

– Va-t-en! Psssschit! Fous le camp d'ici grand imbécile!

Mais! Il a pissé sur mes affaires!

DING DONG. « – Ne te dérange pas, je connais le chemin »

– Gaston, que fais-tu là? On avait dit ce soir.

– Je suis un peu en avance.

Mon sang bout, mais faisons contre mauvaise fortune bon cœur.

– Alors prends une brosse et nettoie-moi ça!

– Oui ma chère. Je vois qu'il ne faut pas te contrarier.

– T'as pas intérêt!

– Ça sent quoi ici? On dirait du buis.

– Pas de commentaires s'il te plaît.

Le calme est enfin revenu et Gaston m'aide bien.

– Zut, donne-moi le chiffon, j'en ai tout plein mon veston!

Enfin, quand il n'est pas trop maladroit.

– Va te nettoyer et fais-nous du thé, j'ai presque fini.

Plus qu'une dernière pièce et... Mais qu'est-ce que c'est que ça?: « – Gaston! Au secours! »

– Voilà, voilà. Je suis là.

– Regarde le cadre. C'est fissuré.

– Appelle le René, le temps d'une soudure, il va te le réparer.

Assez inquiète pour mon vélo, je compose le numéro de notre ami super bricoleur. Ni une ni deux, il promet de venir au plus vite: « – Bon ben bouge pas, j'arrive avec la Jeep. »

Comme je le connais, René ne va rien me demander pour son travail. Le moins que je puisse faire est de le remercier avec un gâteau et une bonne bouteille. Vite, la recette de ma mère...

Un peu plus tard, ça pétarade dans la rue. Gaston se penche à la balustrade et me dit: « – Je descends accueillir René. »

En bas, au bord du trottoir: « – Salut Gaston! On n'avance pas dans tout ce trafic. Quelle plaie ces vélomoteurs! »

– Je peux te donner un coup de main?

– Prends donc cette caisse à outils.

Ils sont vite arrivés à la porte, ils s'annoncent avec un joyeux énergique DING DONG DING DONG. « – Alors... qu'est-ce qu'on fabrique? »

– Regarde ici, René, il y a une fissure.

Aussitôt, il s'empare d'une brosse métallique, décape le métal, allume son chalumeau. La réparation n'aura pas duré longtemps.

– Ça sent le brûlé...

– Mon Dieu, mon biscuit qui est dans le four !
Peu de temps après nous sommes en train de débarrasser le balcon de toutes les affaires de mon vélo et de celles de René: «– Mais oui, je crois qu'on arrive au bout. Encore ce petit chenit-là. Et pis c'est tout »

– Où as-tu mis le tire-bouchon ?

– Mais moi, avec un couteau, j't'le sors l'bouchon.

Alors que je ramasse ma clé multiprises-spéciale-bicyclette, René s'avance vers moi avec un verre: «– Veux-tu poser cet outil... l'apéro, qui va le boire? »

La causette allait bon train, légère: «– Le matin, chacun son humeur.» En écoutant mes deux compères j'ai vraiment eu l'impression que le temps s'était arrêté. Par cette longue et belle journée de début d'été il me semblait que le soleil ne se coucherait plus jamais. Nous discutons de tout, au gré de nos pensées, portés par un petit vent frais d'amitié.

Un froid: «– Paul est pour la peine de mort: « Il faudrait tous les zigouiller! » qu'il m'a dit l'autre jour »

Plus tard, René s'est levé: «– Bon ben faut qu'y'y aille... »

Nous l'avons aidé à charger ses outils.

Une fois la Jeep disparue au tournant, en pensant encore à René, Gaston s'est tourné vers moi le pouce levé: «– Un type comme ça! »

Après la vaisselle et les derniers rangements, installée dans mon fauteuil, je regardais le soleil qui commençait à descendre à l'horizon.

Gaston, debout vers la porte, hésitait. Avait-il seulement envie de partir ?

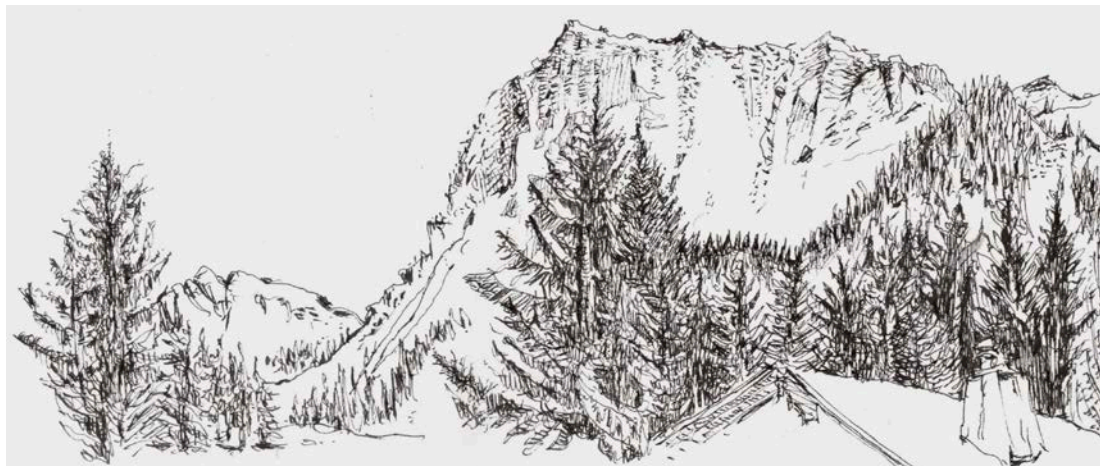
– Reste encore un peu.

■ Signé Charlotte

Vous trouverez l'origine de nombreuses expressions et répliques de ce texte, avec parfois un autre contexte, dans « À quoi ça rime », recueil de chansons de Dominique Scheder.

■ Signé Gaston

Yvan Schneider, *La Dent de Lys*





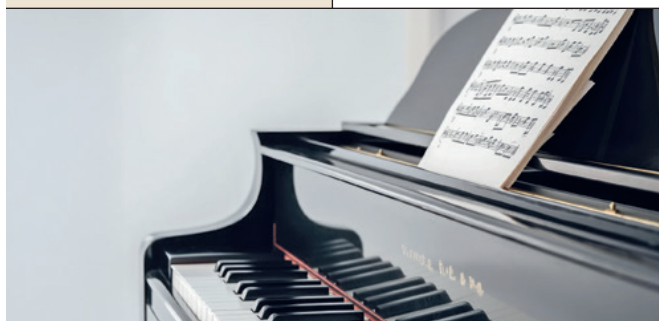
L'ART ET LA MUSIQUE VOUS PASSIONNENT ?

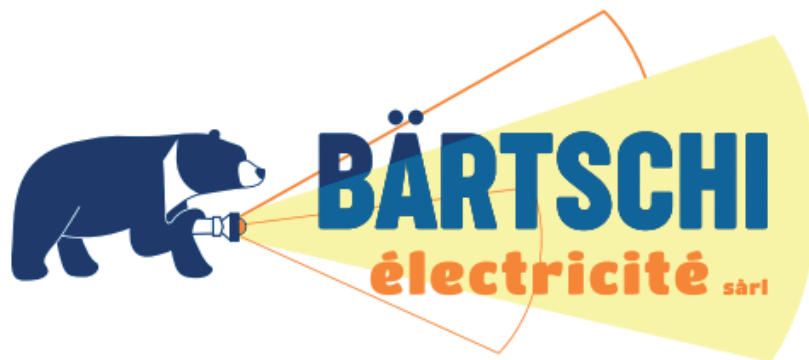
ACCROCHAGES art et musique vous offre un panorama de l'actualité artistique en Suisse romande et alémanique.

Découvrez des portraits et des reportages sur les événements marquants ainsi qu'un **agenda des expositions**.

Plus d'informations :
mail@accrochages.ch
[+41 79 955 29 17](tel:+41799552917)
accrochagesartetmusique.ch

Un magazine
à s'offrir
ou à offrir.





Dépannage

info@b-electricite.ch

Installation - Rénovation

079 567 18 79

Remise en conformité

Lausanne - Yverdon



Devis offert

Normes respectées

Suivi assuré



Collaborateurs qualifiés

Qualités humaines valorisées

**Interventions rapides, solutions sur
mesure et savoir-faire
professionnel : votre électricité
en toute confiance.**

LUTTONS CONTRE LE NON-RECOURS

Les pratiques de services sociaux associatifs

Dans le cadre des actions liées au non-recours, nous nous sommes entretenus avec plusieurs responsables de services sociaux privés pour leur demander comment ils et elles traitaient le sujet. Nous terminons cet article en rappelant ce que fait l'AVIVO dans ce domaine et rappelons une évidence: les prestations sociales doivent tomber automatiquement pour les personnes dans le besoin!

Mélanie Dieguez, responsable du secteur Intervention et orientation sociale chez Caritas Vaud

Dans les diverses consultations de Caritas Vaud, nous sommes très attentifs à la question du non-recours: c'est un sujet auquel nous réfléchissons et avec lequel nous travaillons au quotidien même si nous n'avons pas de chiffres précis quant à ce problème.

Caritas Vaud est notamment actif dans la prévention et la gestion des dettes – avec d'autres partenaires – et propose des consultations pour les personnes les plus vulnérables dans le cadre d'un accueil social polyvalent ainsi que des permanences spécifiques pour conseiller, accompagner et orienter les personnes vers les dispositifs et prestations sociales existantes.

Dans le cadre de la prévention et de la gestion des dettes, il est fréquent de rencontrer des personnes qui n'ont pas activé toutes les aides auxquelles elles pouvaient avoir droit. Dans ces cas, nous accompagnons ces personnes dans leur demande. Les raisons pour lesquelles ces demandes n'ont pas été faites sont tout à fait classiques: méconnaissance, découragement face à la complexité de l'administration, honte, etc.

Du côté du service social polyvalent, les personnes qui y font appel sont souvent très vulnérables, par exemple sans titre de séjour ou sans domicile fixe. Pour elles et eux, il s'agit plus de répondre à des besoins plus immédiats, mais la question du non-recours peut aussi se poser.

Dans tous les cas, aller vers les personnes en difficulté est indispensable pour répondre à

ces différents besoins: l'information écrite n'est souvent pas suffisante.

Sur un plan plus général, il faut préciser que les services sociaux étatiques n'ont souvent pas les ressources suffisantes pour appuyer les usagers et usagères dans des démarches qui prennent du temps et de l'énergie. Ainsi, les services sociaux tels que Caritas Vaud peuvent dans certains cas aider à constituer les dossiers de demande, soutenir et accompagner. Ils font quelquefois aussi office de médiation entre les demandeurs et les services sociaux étatiques. M^{me} Dieguez précise qu'il serait aujourd'hui nécessaire, voire indispensable, de rendre l'accès aux aides plus facile et plus accessible.

Caroline Regamey, responsable politique sociale et recherche au CSP Vaud

Le CSP Vaud est très attentif et préoccupé depuis plusieurs années aux questions du non-recours. Au niveau des consultations sociales, les travailleurs sociaux qui reçoivent les usagers et les usagères sont donc évidemment préoccupés par ces situations: elles font alors objet d'appuis spécifiques pour une demande d'octroi de prestations.

Le CSP a réclamé, auprès de l'État, durant de nombreuses années, une augmentation de postes pour ouvrir un ou des guichets généralistes plus axés sur la détection et l'accompagnement des personnes ayant droit aux prestations sociales. Ces demandes ont abouti, en 2023 à l'octroi d'un poste dédié au sein du CSP, et au projet « Vaud pour vous » qui a permis l'ouverture, par le CSP, Caritas et l'ARAS Riviera, d'un guichet social généraliste sur la Riviera, à Vevey. Il paraissait évident de décentraliser ces accueils pour se rapprocher de la population en besoin d'information et d'appui social. Dans ce guichet, les personnes sont conseillées et appuyées dans leurs démarches et, si nécessaire, accompagnées dans les services sociaux adéquats.

De plus, un cyberspace permet aux personnes de faire diverses démarches informatiques avec l'aide de bénévoles, et des cours permettant d'acquérir



des compétences en matière informatique y sont aussi proposés.

De manière plus générale, le CSP Vaud poursuit son travail, ses réflexions et ses études sur ce thème en collaboration avec les autres CSP romands et l'observatoire des précarités de la HETSL.

Sur le plan politique, le CSP Vaud est partisan et appuie toute démarche allant dans le sens de l'automatisation du droit aux prestations sociales!

Colin Ballif, responsable de la consultation sociale et membre de la direction élargie à Pro Senectute Vaud

Pro Senectute Vaud propose environ 4500 entretiens par an concernant plus de 4000 seniors dans les 13 bureaux vaudois. 80-85% des consultations ont pour objet des problèmes liés au budget. De ce fait, les questions autour du non-recours se posent en premier lieu. La politique des travailleurs sociaux de Pro Senectute Vaud est de rediriger ces personnes vers les agences d'assurances sociales pour effectuer les demandes adéquates comme les Prestations complémentaires (PC) par exemple. Dans quelques cas complexes – manque de documents, incompréhensions du système, etc. – une aide spécifique ou un accompagnement est proposé. Chaque année, une dizaine de

personnes refuse toutefois d'effectuer une demande par fierté ou pour éviter d'avoir des comptes à rendre à des institutions qu'ils vont considérer comme des services sociaux.

Le responsable du Service social de Pro Senectute Vaud Colin Ballif souhaite que les autorités se dirigent vers une automaticité des prestations ou tout au moins une information personnalisée aux ayants droit.

À l'AVIVO Vaud

À l'AVIVO Vaud, la question du non-recours a fait l'objet d'un mandat pour le soutien à la coordination du dépistage du non-recours aux prestations lors de l'action impôts de l'AVIVO Vaud. Le dépistage auprès des bénéficiaires de l'action impôts a débuté en avril 2023 et se poursuit aujourd'hui. Il est financé par la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) dans le cadre de l'appel à projets Vieillir2030. Le projet-pilote a été lancé par Patrick Ernst, coordinateur du Courrier de l'AVIVO et Coordinateur des sections, qui a mené le dépistage du non-recours par le biais des déclarations d'impôts lors des permanences impôts à travers tout le canton de Vaud, pendant deux ans, en accompagnant plus de deux cents permanences. Les professionnels et bénévoles de l'AVIVO remplissant les déclarations se sont appuyés sur la présence et les compétences de la

personne mandatée pour relayer les démarches administratives ou orienter les personnes vers les services ou les prestations auxquelles elles pouvaient prétendre. La présence sur le terrain a permis de mettre en place une bonne méthodologie et d'identifier de nombreux cas de non-recours aux prestations sociales grâce aux documents nécessaires à l'établissement de la déclaration fiscale.

À l'issue de cette période expérimentale, une étude approfondie sur les critères d'éligibilité et les difficultés d'accès aux prestations sociales a permis d'évaluer la portée du non-recours dans le canton de Vaud. Ce rapport a été réalisé par Patrick Ernst avant qu'il transmette le flambeau au BIS. Le rapport montre que dans les différentes régions, entre 1,5% et 30% des personnes n'avaient pas fait appel aux prestations auxquelles elles avaient droit. Ces chiffres se retrouvent dans tous les services sociaux donnant une moyenne de 25% sur le canton. Les causes en sont la peur, la honte et la non-connaissance, l'incompréhension des systèmes, celles dues à l'usage des outils informatiques et à la langue. Dans les permanences impôts, lorsque les bénévoles rencontrent des situations de non-recours, elles envoient les personnes concernées dans les services sociaux étatiques, au service social de l'AVIVO ou dans les services sociaux privés. Ils n'ont en effet pas les compétences et le temps pour accompagner les usagers et usagères dans de telles démarches.

Quelques réflexions

L'étonnement reste pour le moins d'actualité dans cette question: en effet, les prestations sociales telles que les PC sont un droit. L'idée que les personnes concernées par ce droit doivent effectuer une demande est une vision stigmatisante de la pauvreté. La pauvreté n'est pas un choix individuel, mais le résultat d'un système économique toujours plus excluant et discriminant. Ainsi, la revendication d'une automatisation du versement des prestations sociales est une revendication légitime et importante. Les moyens de cette automatisation ne sont sans doute pas très compliqués: c'est la volonté politique qui manque!

- Interviews recueillis par Gérald Progin

Postulat déposé par Yusuf Kulmiye, conseiller communal socialiste lausannois, le 3 février 2026

Information automatique aux droits sociaux connexes: Pour un accès plus juste et plus efficace aux prestations sociales communales

M. Kulmiye rappelle, dans cette motion, le fléau que représente le non-recours, les difficultés auxquelles sont confrontées les personnes en difficulté. Il rappelle que d'autres pays comme la France ou la Belgique s'orientent vers des modèles allant vers l'automatisation de prestations sociales. Il rappelle aussi que la Ville de Lausanne lutte déjà contre le non-recours via 2 projets-pilotes menés par le Service social en ouvrant des permanences de proximité dans les quartiers et des campagnes d'information. Le non-recours aux droits sociaux constitue aujourd'hui un fléau silencieux, aussi grave que méconnu. De nombreuses personnes remplissent les conditions pour accéder à des aides essentielles, mais n'en bénéficient pas en raison de la complexité administrative, de la stigmatisation, ou d'un manque d'information.

Ce postulat propose que la Ville de Lausanne mette en place un processus systématique d'évaluation des droits connexes lors de toute demande de prestation sociale. Concrètement, lorsqu'une personne remplit un dossier pour une aide au logement, une allocation ou une prestation sociale communale, une évaluation automatisée ou humaine doit pouvoir l'informer et l'accompagner vers les autres prestations auxquelles elle peut prétendre.

- Gérald Progin

Brève tirée des actualités du Conseil communal de Lausanne, 5 février 2026

Rapport social 2026

Le Canton de Vaud édite, tous les 10 ans, un rapport social. Fin 2026 ont été édités les chiffres et les réflexions sur l'évolution de la situation sociale de ces dernières années – les éléments de ce rapport datent de 2022. Dans cet article, nous vous proposons un résumé de ces évolutions en nous arrêtant tout particulièrement sur celle des aînés. Nous terminerons par une petite réflexion critique!

Quelques chiffres globaux

En 2022, le canton comptait 830 791 habitants, 3^e canton le plus peuplé de Suisse. L'augmentation de la population depuis 2020 est de près de 215 000 personnes, soit 35%. 55% ont entre 20 et 64 ans et 17% plus de 65 ans. 33% des résidents sont de nationalité étrangère, la grande majorité française suivie de près par les Portugais (76% des migrants proviennent des pays de l'UE).

Ce n'est certainement pas un élément inconnu : la population vaudoise vieillit! En 2000, on comptait 31,4 personnes de 65 ans ou plus pour 100 âgées de 20 à 64 ans. En 2022, il y a désormais 37,4 personnes de 65 ans ou plus pour 100 âgées de 20 à 64 ans. C'est grâce à l'immigration, évidemment plus jeune puisqu'en âge de travailler, que nous arrivons à diminuer ce vieillissement.

Sur le plan des emplois, la majorité de ceux-ci se situent dans le domaine « santé humaine et action sociale ». Ceux qui ont diminué le plus sont ceux de l'agriculture et de la sylviculture. Sur le plan des salaires, 50% des personnes salariées perçoivent une rémunération inférieure à 6 690 CHF et 50% supérieure à ce montant. 10% ont un salaire inférieur à 4 460 CHF. Les femmes ont toujours, en moyenne, un revenu de 5,7% inférieur à celui des hommes. 6% des travailleurs sont au chômage au sens du BIT et 3,3% pour les ORP!

Du côté du niveau de vie

En résumé, le rapport précise que le niveau de vie moyen des Vaudois et des Vaudoises a augmenté. Mais cette affirmation cache de nombreuses disparités : il a touché plus les riches que les pauvres. Mais il croît, en moyenne, plus

pour les personnes de 65 ans et plus et diminue pour les personnes seules et celles avec 3 enfants ou plus. Chez les personnes de plus de 65 ans, c'est la majorité du temps les éléments liés à la fortune qui améliorent le niveau de vie. Il faut encore préciser que 3,9% – 5% en 2012 – de la population vit encore sous le seuil de pauvreté absolue (en dessous du minimum vital).

Le rapport mentionne encore que, sans les prestations sociales, particulièrement les prestations complémentaires (PC), la pauvreté absolue serait de 11,8%. Pour les aînés que nous sommes, le taux de pauvreté passe de 2,2% à 1,6%.

Les prestations sociales

Compte tenu des coûts élevés de l'assurance-maladie, 34% de la population perçoit un subsidé LAMaL. Ce taux était de 28% en 2017. Parmi celle-ci, 25% touchent aussi le Revenu d'insertion.

Du côté de l'AI, 44 534 personnes (6,5%) sont au bénéfice d'une prestation dont 22 588 touchent une rente, la majorité pour des raisons « psychiques ». Plus de la moitié des bénéficiaires de l'AI sont aussi au bénéfice des PC.

En ce qui concerne le RI, ce sont 4,2% de la population qui le touche (en légère diminution depuis 2012).

Et les aînés ?

16,7% (138 843) de la population a 65 ans et plus et augmente régulièrement. Parmi celle-ci, 18 329 personnes sont au bénéfice de PC. 1650 personnes vivent dans un logement adapté avec accompagnement et seules 0,49% (8400) vivent en EMS. 14% des plus de 65 ans ont eu recours à des prestations de soins à domicile.

Le Canton de Vaud a lancé entre 2020 et 2023 une politique stratégique pour le domaine de la vieillesse. 400 acteurs et actrices ont pris part à une démarche participative pour aider le canton à développer de nouvelles prestations, repérer les lacunes des politiques actuelles et simplifier les procédures pour l'obtention des prestations. Ainsi, 40 projets ont été lancés, portés par les hautes écoles, le secteur associatif et le DSASS.

Le Conseil des Aînés a été créé à ce moment-là (voir article du Courrier 3/2025)

En termes de conclusions critiques

Si l'on ne peut qu'être satisfait de constater que le niveau de vie des Vaudois a progressé, notamment celui des aînés, nous ne pouvons être insensibles au fait que ce sont essentiellement les plus riches – un peu aussi les plus pauvres – qui ont bénéficié de cette progression. Les appuis financiers octroyés par le Canton ont eu un bel effet puisqu'ils ont permis de diminuer considérablement les pauvretés. Il est toutefois pour le moins questionnant que, contrairement aux affirmations des tenants du libéralisme, c'est grâce aux soutiens financiers de l'État et non à l'économie libérale que les plus démunis peuvent encore vivre décemment! Les primes d'assurance-maladie sont tellement élevées qu'elles nécessitent une aide étatique pour 34 % de la population. Relevons aussi que le rapport

précise que la pauvreté est souvent un moment transitoire et que peu de personnes y demeurent à long terme. Profitons aussi de rappeler que la sécurité nécessaire à chacun et chacune d'entre nous n'est pas plus de police mais moins de pauvreté. Les aides étatiques sont donc un bien pour toutes et tous!

En ce qui concerne le non-recours, l'État de Vaud, en collaboration avec de nombreux partenaires associatifs, a développé des projets pour aller vers les personnes concernées, il ne se donne pas les moyens d'agir en amont, ce qui serait évidemment beaucoup plus efficace: automatiser les prestations (voir article p. 16). Il manque une sérieuse volonté politique! Il n'est donc pas temps de relâcher la pression.

■ Gérald Progin

PUBLICITÉ



**Envie d'une nouvelle vie,
de nouveaux amis,
d'activités récréatives ?**



Contactez-nous !

Fondation Netage

praroman@netage.ch

Référente sociale : 077 495 46 65

www.netage.ch

**Bienvenue dans votre
logement éco-sénior de
Pra Roman à Lausanne**

LUTTONS POUR L'AVS

Financement de la 13^e rente AVS Pas encore de décision !

Ma dernière recension du dossier du financement de la 13^e rente AVS s'arrêtait à la fin d'un premier tour de piste parlementaire. Le Conseil des États en premier lieu, puis le Conseil national. Lors de son premier examen, le Conseil des États prônait un financement mixte, comprenant une augmentation des cotisations salariales et une augmentation de la TVA. Le Conseil national, de son côté, décidait un financement exclusivement par une augmentation de la TVA et limitée à 2030, c'est-à-dire à la réforme AVS2030. (voir Courrier AVIVO 2/2026). Vu les divergences entre les deux Chambres, le dossier retournait au Conseil des États.

Deuxième ou second tour de piste ? Un pas en direction du Conseil national

Le 19 mars 2026, après un rude débat, les sénateurs (Conseil des États) suivant le préavis d'une majorité de sa commission de la Sécurité sociale et de la santé (CSSS-E), par 23 voix (Le Centre, PS et Les Vert-e-s) contre 18 (PLR et UDC) confirment leur décision précédente d'un financement mixte de la 13^e rente. Ils estiment que ce mode de faire, d'une part répartit l'effort financier sur deux sources, ce qui rend le financement plus équilibré et plus sûr et, d'autre part, maintient le caractère solidaire de l'AVS.

Toutefois, par rapport à sa décision précédente, la Chambre des cantons fait un pas en direction du Conseil national. Au vu des bons résultats du fonds de compensation de l'AVS, elle adapte à la baisse les taux d'augmentation des cotisations et de la TVA: de 0,4 à 0,3 point pour les cotisations salariales et de 0,5 à 0,4 point pour la TVA.

Toujours dans un esprit de conciliation, le Conseil des États renonce à une seconde augmentation pour financer une éventuelle acceptation en votation de l'initiative du Centre « pour une suppression du plafond des rentes pour les couples mariés ». Il décide également de suivre le Conseil national qui souhaite que

l'augmentation des cotisations salariales ne puisse entrer en vigueur qu'à condition que le relèvement de la TVA soit accepté en votation populaire. Rappelons qu'une modification des taux de la TVA est soumise au référendum obligatoire.

Le Conseil des États fait encore un pas de plus vers le Conseil national en renonçant à sa proposition d'intervenir lorsque le fonds de compensation AVS ne couvre plus que 80% des dépenses annuelles de l'AVS. En revanche, il maintient sa décision d'introduire un mécanisme d'intervention si le fonds baisse durablement au-dessous de 100% des dépenses annuelles. Les divergences entre les deux Chambres perdurant, le dossier retourne au Conseil national.

Allergiques aux cotisations salariales

Le 17 avril 2026, la Commission de la Sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS-N) confirme, à une très courte majorité, 13 voix contre 12, sa décision d'un financement temporaire de la 13^e rente exclusivement par une augmentation de la TVA. Pour elle, la solution mixte du Conseil des États grèverait trop lourdement les entreprises et la population active.

La CSSS-N considère toujours que les finances de l'AVS doivent être assainies dans le cadre de la prochaine réforme AVS2030, et donc que le financement par une augmentation de la TVA ne doit être que temporaire. Néanmoins, elle propose de prolonger ce financement jusqu'à fin 2033 au lieu de 2030, comme proposé précédemment.

La Commission, au vu des bons résultats enregistrés par le fonds de compensation AVS, propose une augmentation de 0,5 point de pourcentage de TVA seulement, au lieu des 0,7 point décidé en premier débat. Pour parer les critiques de la gauche à l'égard de la TVA, elle propose également de ne pas augmenter le taux réduit de TVA qui est appliqué sur les biens et services de première nécessité, tels que les denrées alimentaires.

La Commission (CSSS-N) propose aussi que

les cantons et les communes versent à l'AVS les recettes fiscales supplémentaires qu'elles devraient encaisser du fait de l'augmentation des revenus imposables des bénéficiaires de la 13^e rente.

Totale incertitude

Si, lors de la prochaine session des chambres au mois de juin, le Conseil national suit sa commission, les divergences avec le Conseil des États n'auront pas disparu. Le dossier partira alors en séance de conciliation pour trouver un compromis.

Quel compromis, si on aboutit à un compromis, sortira de cette séance de conciliation? Les faïtières économiques et leurs relais, majoritaires aux Chambres fédérales, ne cachent pas leur allergie à une augmentation des cotisations salariales. Ils les considèrent comme un «alourdissement dramatique du coût du travail en Suisse» qui «ruine la vitalité des entreprises».

Ils évoquent également un «grignotage du pouvoir d'achat des consommateurs», ce qu'ils se gardent bien de faire pour les cotisations de la prévoyance professionnelle qui sont pourtant plus élevées. Les mêmes milieux attendent de la réforme AVS2030 «une réforme structurelle et profonde comprenant des économies». Et en attendant, si les chambres ne trouvaient aucun compromis, ils estiment que le financement de la 13^e rente devrait être puisé dans le fonds de compensation de l'AVS.

Quoi qu'il se décide au mois de juin, c'est bien dans le cadre de la réforme AVS2030 que se prendront les orientations fondamentales pour le futur de notre AVS.

Seule certitude: une 13^e rente AVS sera obligatoirement versée au mois de décembre prochain.

■ Roland Rapaz

PUBLICITÉ

À Montoie

Un lieu d'accueil pour : réceptions ou collations à la suite d'une cérémonie funéraire ou réunions privées



Avenue de
Montoie 41

1007
Lausanne

À 100 mètres en dessous du
centre funéraire

Renseignements au **021 601 58 44**
De 9h à 20h du lundi au samedi

www.espacecarpediem.ch

Pas de Suisse à 10 millions ?

Des bonnes raisons de voter NON à l'initiative dite «sur la durabilité» le 14 juin 2026.

Cette initiative de l'UDC met en péril les salaires, les emplois, les rentes et le service public en Suisse.

Puisqu'elle modifiera la proportion entre personnes actives et retraité·e·s, elle entraînera également une baisse d'environ 10% du nombre de personnes cotisant à l'AVS. Résultat: des déficits importants pourraient se creuser dans le financement de l'AVS.

Elle attaque la libre circulation des personnes. Dans un contexte où la politique des États-Unis bouleverse la situation géopolitique, tourner le dos à nos voisins et à l'Europe serait une grave erreur.

Elle entraînerait aussi la réduction des droits des travailleuses et travailleurs sans passeport suisse avec de nouvelles discriminations.

■ Andrea Eggli

Information du bureau de l'AVIVO Vaud

AVIVO Vaud a répondu à une consultation de l'État de Vaud à propos de trois lois qui seront prochainement discutées au Grand Conseil. Une bonne information, la vidéo-surveillance, la protection des données personnelles peuvent toucher particulièrement les personnes âgées plus fragiles et plus facilement déstabilisées par des instruments numériques. Nous avons jugé utile de résumer les prises de position de notre association sur ces trois objets.

Consultation sur l'avant-projet de loi sur l'information (LInfo)

AVIVO Vaud salue l'objectif d'une révision de la LInfo qui renforce la transparence de l'action publique et l'accessibilité concrète des informations détenues par les autorités.

Pour notre association, l'objectif ultime de la LInfo doit rester clair: aider la population à comprendre l'action publique, et donc le fonctionnement des administrations au sens

large. Cet objectif est particulièrement important pour les personnes âgées, leurs proches et les associations qui les accompagnent.

Dans la pratique, le besoin d'information survient souvent lorsque la situation devient soudainement concrète: entrée en EMS, difficultés avec une prestation, compréhension d'une règle interne, accès à une directive applicable, relation avec un service cantonal ou communal, ou besoin d'éclairer rapidement une décision. Dans ces moments, la qualité de la transparence se mesure moins à des proclamations de principe qu'à la capacité d'obtenir vite une réponse claire, utile et humainement compréhensible.

En conclusion AVIVO Vaud soutient une révision de la LInfo qui renforce non seulement les principes de transparence, mais aussi leur effectivité concrète pour la population. Dans cette perspective, la transparence ne doit

pas être conçue comme une faculté réservée aux personnes les mieux armées sur le plan administratif ou juridique. Elle doit rester un outil ordinaire de confiance, de simplicité et de respect des usagers.

Consultation sur l'avant-projet de loi sur la protection des données personnelles (LPrD)

AVIVO Vaud salue l'objectif de la réforme. Du point de vue des personnes âgées, cette modernisation ne sera pleinement réussie que si la protection des données reste compréhensible, praticable et réellement utile dans la vie quotidienne.

En conclusion AVIVO soutient l'orientation générale de la révision. Le projet gagnerait toutefois à mieux intégrer, dans sa mise en œuvre, les besoins de clarté, d'accompagnement humain et de simplicité administrative des personnes âgées. La technologie doit rester un

moyen de facilitation, de coordination utile et de respect de la personne; elle ne doit pas être conçue comme une fin en soi. Sa mise en œuvre devrait en particulier

veiller à ne pas aggraver la fracture numérique, mais au contraire à rendre l'exercice des droits plus simple, plus lisible et plus accessible.

Consultation sur l'avant-projet de loi sur la vidéosurveillance (LVidéo)

AVIVO Vaud salue la volonté de doter le canton d'une loi spécifique sur la vidéosurveillance. Le commentaire de l'avant-projet rappelle que cette législation vise à concrétiser, dans ce domaine particulier, le droit fondamental au respect de la sphère privée. Sous l'angle des personnes âgées, cet objectif mérite d'être affirmé avec une attention particulière à l'intimité, à la dignité et à l'autonomie des personnes filmées.

Pour notre association, la vidéosurveillance ne soulève pas seulement une question de sécurité ou d'organisation. Elle peut aussi révéler une fragilité, une perte d'autonomie, un état de santé, une dépendance, des habitudes de

vie ou des relations avec des proches et des aidants. Une caméra placée dans un lieu de passage, d'attente ou d'accompagnement peut ainsi produire, pour une personne âgée, une atteinte beaucoup plus concrète qu'il n'y paraît au premier regard.

En conclusion AVIVO Vaud ne conteste pas que certaines formes de vidéosurveillance puissent répondre à des besoins réels. Nous demandons en revanche que la future L'vidéo protège plus explicitement l'intimité des personnes âgées, en particulier dans les lieux où leur fragilité, leur santé ou leurs habitudes de vie risquent d'être exposées.

La sécurité ne peut pas être obtenue au prix de la dignité. Dans les lieux de vie et de soins, la surveillance ne doit jamais devenir un substitut à la présence humaine ni une facilité organisationnelle. La protection d'une personne âgée ne doit pas devenir un motif

commode pour la surveiller davantage. Une loi bien conçue doit prévenir ce glissement et rappeler que la sécurité n'a de valeur que si elle demeure compatible avec la dignité, l'intimité et le respect de la personne.

▪ Comité cantonal AVIVO Vaud

Projet SENAID lancé par l'AVIVO Lausanne et l'AVIVO Vaud

Contexte

Dans un système de santé qui se complexifie tout en générant des coûts de plus en plus importants, face à la fracture qui s'opère entre l'offre de soins, les besoins d'une société vieillissante, et une pénurie de professionnels de la santé, il est important que les seniors s'expriment et fassent état de leur situation.

À fin 2024, au niveau cantonal, les seniors de 65 ans et plus sont 144'000 – soit près de 17 % de la population. Au niveau communal (Lausanne), ils sont 26'000 (15%). Au niveau cantonal, tous âges confondus, les autorités font état d'un volume de 86'000 personnes offrant du soutien à un proche¹ – dont plus de la moitié ne cohabite pas avec la personne accompagnée². On sait encore qu'une personne sur dix âgée de 65 à 74 ans reçoit de l'aide informelle; à partir de 75 ans, cette proportion monte à 20 % (soit une personne sur cinq). Dans 80 % des situations, cette aide provient d'une personne du ménage. À son échelle, dans un souci de prévention dite universelle, l'AVIVO³ souhaite évaluer les besoins de ces seniors qui aident une personne proche, tout en les renseignant sur la nature des prestations socio-sanitaires existant dans le canton.

Que peut apporter une recherche – action ?

La recherche-action est une méthode qui permet d'acquérir des connaissances sur un thème déterminé, tout en valorisant les données qui seront recueillies. Dit autrement, avec les résultats/informations qui auront été recueillies grâce au questionnaire, des actions concrètes (ateliers, sensibilisations, conseils, communications, etc.) seront menées, pour mieux soutenir les seniors lorsqu'ils sont

PUBLICITÉ



ORTHETHIC

RELANCE LE MOUVEMENT AVEC LES ROLLATEURS D'ORTHETHIC

orthethic.ch

GIGLIO ORTHOPÉDIE ET ORTHO KERN DEVIENNENT ORTHETHIC

proches aidants, et pour informer les autorités en charge de cette thématique.

Qu'est-ce que le projet avivo – senaid2025 ?

Ce projet a pour objectifs :

- d'identifier les besoins des seniors qui aident un·e proche
- de déterminer la nature et le volume de l'aide fournie
- d'améliorer, en les visibilisant, l'accès aux prestations et à la connaissance des dispositifs d'aide existants.

L'évaluation des besoins des seniors proches aidants est essentielle, car leur état de santé peut être fortement influencé par ce qu'on appelle les *déterminants sociaux* de la santé (conditions de vie, ressources, environnement), qui peuvent les rendre particulièrement vulnérables.

Cette recherche permettra aussi d'identifier leur niveau de connaissance et d'accès aux prestations socio-sanitaires – souvent sous-utilisées faute d'information. Mieux comprendre leurs besoins contribue à prévenir une dégradation de leur santé physique et psychique, liée à la charge d'aide. Enfin, cette démarche fournit des données indispensables pour anticiper les besoins futurs (dans un contexte de vieillissement démographique) et adapter les politiques publiques.

Grâce à ces informations, les besoins des seniors qui aident un·e proche pourront être établis, et des mesures pourront être proposées pour y répondre.

Informations générales

Les présidences de l'AVIVO Lausanne, de l'AVIVO Vaud, de l'Union des Retraités de l'État de Vaud, et de la Fédération Vaudoise des Retraités estiment que ce projet est utile, et souhaitent inviter leurs membres à y participer ; vous serez par conséquent invités à remplir un questionnaire, en août-septembre 2026.

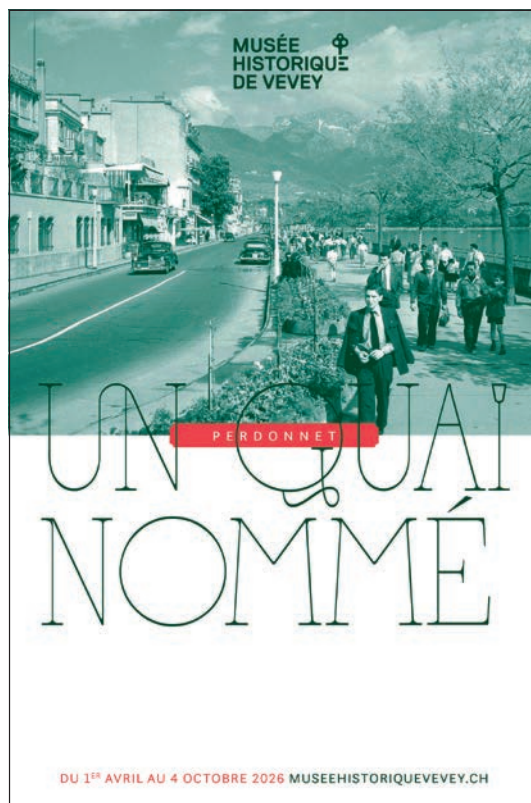
Cette recherche-action est coordonnée par Laurence Peer, chargée de projets à l'AVIVO, sous la direction d'un comité de pilotage présidé par Anne-Catherine Lyon et Béatrice Métraux, respectivement présidentes de l'AVIVO Lausanne et de l'AVIVO Vaud. Elles se tiennent à votre disposition pour d'éventuelles questions : senaid@avivolausanne.ch.

Dans le courant du mois de juillet, vous recevrez un courriel/courrier et une information plus détaillée au sujet du projet. Le lien vers le questionnaire électronique vous sera transmis personnellement, quelques jours plus tard ou vous sera remis en mains propres par les présidentes de l'AVIVO Lausanne, de l'AVIVO Vaud, de l'UREV, ou de la FVR.

Par avance, merci infiniment de l'accueil que vous réserverez à cette recherche.

- 1 soit env. 10% de la population vaudoise – une proportion légèrement plus élevée que la moyenne suisse, qui est de 8%.
- 2 source brochure proches-aidants.
- 2 dont la mission principale est la défense des droits des seniors.

PUBLICITÉ





LSM mobility

Monte-escalier, plateforme et homelift



Installation

Monte-escaliers



Plateforme



Dépannage
24h/24

Homelift



Entretien

LSM Mobility SA
Rte de Prévondavaux 5
1410 Denezey

+41 21 905 75 51
www.lsm.swiss
info@lsm.swiss



Partez à la découverte du vignoble de Lavaux, en petit train touristique!

Jusqu'au 1^{er} novembre 2026

Tél.: 0848 848 791
www.lavauxexpress.ch

Patrimoine Mondial de l'UNESCO




HOME ASSISTANCE
MEDICAL & SERVICES

10 ans déjà!

Créons ensemble votre projet de vie à domicile !

- Soins à domicile
- Aide à la vie quotidienne
- Services à la personne

Depuis 2015, Home Assistance a apporté son soutien à plus de 6'000 résidents dans les cantons de Vaud et Neuchâtel

Contactez-nous !
Discutons de vos besoins !
numéro gratuit : 0800 94 94 94
www.homeassistance.ch
info@homeassistance.ch

Route Aloys-Fauquez 2
1018 Lausanne
021 601 70 00

Notre organisation est certifiée et reconnue, ce qui permet la prise en charge d'une grande partie des prestations (LAMal) par toutes les caisses-maladie.

Avenue de la Gare 53
2000 Neuchâtel
032 722 68 68

24/24 7/7




acoustiquesuisse
auditionplus

Des aides auditives pour tous les budgets

Essais comparatifs avec toutes les marques

Des acousticiens indépendants avec diplôme fédéral

LE MEILLEUR PARTENAIRE DE VOTRE AUDITION DEPUIS 23 ANS

acoustique suisse
Grand rue 4
PULLY

Pharmacie Arc-en-Ciel
Centre Coop
ORON-LA-VILLE

Echallens Vision C&K
Pl. des petites roches 3
ECHALLENS

021 728 98 01

COUP DE GUEULE

Nouveau système informatique du SECO

Le Secrétariat à l'économie, SECO, a mis en place un nouveau système informatique depuis le début de l'année 2026. Ce système a engendré divers « bugs » qui ont empêché le paiement des indemnités-chômage à un nombre très important de chômeurs et chômeuses jusqu'à la fin mars. Pour le moins choquant qu'au XXI^e siècle, il ne soit pas possible de se préparer correctement à de tels changements! À moins que le SECO ait engagé les mêmes « spécialistes » qui ont négocié le contrat des FA35, des drones israéliens ou des nouveaux futurs pistolets de l'armée...

Et, pour essayer de régler une partie du problème, et ainsi aider des personnes en graves difficultés, le Grand Conseil vaudois a refusé, le 24 mars, une motion pour la création d'un fonds cantonal d'urgence qui aurait pu soulager environ 20000 personnes. Refus, par la droite, de l'immédiateté de cette mesure par 67 non et 59 oui. Renvoi en commission. Comme si, lorsqu'on est en graves difficultés financières, on peut attendre l'étude de la situation par une commission! Même si certains d'entre eux ont pu bénéficier d'aide en attente de leurs droits au chômage, c'est véritablement scandaleux!

■ G. Progin

À propos du Conseil fédéral

Nous, les Suisses, on est toujours différents des autres. Pour preuve, la manière d'agir du Conseil fédéral lorsqu'il y a un problème, qu'il soit national ou international.

Pour confirmations, la réaction de notre gouvernement à propos des distributeurs de billets de banque dont un nombre non négligeable a été forcé, notamment à l'explosif. Alors que d'autres pays ont imposé la mesure de l'encre indélébile tachant les billets lorsqu'un distributeur est forcé, mesure semble-t-il assez simple à mettre en œuvre, le Conseil fédéral y réfléchit et préfère que d'autres distributeurs soient pillés avant de prendre une décision. Étonnant, non?

Les robots tondeuses, utilisés la nuit, blessent de nombreux hérissons. L'Allemagne serait sur le point d'interdire leur usage nocturne. La Suisse, comme de bien entendu, avance timidement sur le sujet, c'est-à-dire qu'on y réfléchit. Comme si l'utilisation de ces tondeuses ne pourrait se faire exclusivement le jour, période pendant laquelle les hérissons sont moins actifs.

Lorsque des faits de guerre (Gaza, l'Iran,...) sont avérés et que beaucoup de pays condamnent l'agression, le Conseil fédéral y réfléchit, pire ne prends pas position.

Et ne me dites pas que je ne suis pas impartial ou que je soutiens des pays ou des organisations terroristes. Mais, alors que le droit international est bafoué, il faudrait avoir le courage d'intervenir. Qu'en pensez-vous?

■ Christian Rapin

PUBLICITÉ

HOGG La mobilité
notre métier

Monte-escaliers

Homelifts
et ascenseurs

hoeglift.ch

Lausanne T 021 800 06 91
St. Gallen T 071 987 66 80
Bern T 033 439 41 41

COUP DE CŒUR

La raison du plus fort

Ceci est plus un coup de cœur qu'un coup de gueule. Je suis stupéfait par l'attitude de certains dirigeants de pays puissants qui imposent sans vergogne leur point de vue, mais aussi leur force militaire au mépris du droit international.

Mais ce ne sont pas les seuls. Des médecins imposent leur loi aux infirmières ou à leurs patients. La nouvelle cellule d'écoute du CHUV a enregistré plus de 140 signalements de harcèlement, en 7 mois, concernant différents types de comportements problématiques, notamment le harcèlement sexuel. Quant aux patients, il vaut mieux qu'ils ne soient pas enfermés dans des lieux de séquestration psychiatrique, car au nom d'une certaine norme de comportement, ils sont enfermés dans

leur chambre et on leur injecte des produits abrutissants.

Loin de moi, l'idée de dénigrer tous les médecins ou tous les centres psychiatriques. Mais je croyais naïvement que certaines pratiques étaient bannies depuis longtemps. Au profit d'une médecine bienveillante.

Et cette raison du plus fort peut s'appliquer également à certains patrons, chefs de service, enseignants, policiers... en fait à toute personne ayant un peu ou beaucoup de pouvoir. Et à nouveau, je me refuse de généraliser cette pratique à toutes les personnes mentionnées, étant conscient que seule une minorité abuse de son autorité.

Dans tous ces cas, la loi du plus fort prévaut sur une attitude plus empathique, plus conciliatrice.

■ Christian Rapin

PUBLICITÉ

GROUPE VIDYMED
Polyclinique

NOUVEAU !

Besoin d'un médecin généraliste ?

Nos médecins accueillent de nouveaux patients.

Consultations sur rendez-vous.

Prendre rdv en ligne

COUP DE PROJECTEUR

Des artistes oubliés ou méconnus, et aussi des noms célèbres



Vues de salles de l'exposition *Flash sur la collection*.
Dans les coulisses du Musée d'art de Pully

Le Musée d'art de Pully présente ses collections

L'exposition pulliérane joue sur une scénographie originale. Dès le début, on est « bluffé » par une photographie géante en trompe-l'œil, où on avait cru voir des rayonnages de tableaux conservés verticalement. L'institution révèle par là sa double fonction. Elle est aujourd'hui surtout dévolue à des expositions temporaires. Mais elle recèle aussi une collection d'objets, sculptures et tableaux. Ce fut d'ailleurs la vocation première de ce qui fut créé en 1949 et nommé Musée du Vieux Pully. Comme le montre la première salle, sa mission initiale était de conserver de nombreux objets rattachés à la vie passée de la localité. On verra donc des outils liés à la vigne, des fers à repasser, des cruches, des moulins à café, des assiettes, des uniformes, et j'en passe... Mais dès le début, ce qui allait devenir le Musée d'art de Pully rassembla aussi des peintures et sculptures. Le fonds s'enrichit considérablement au cours des décennies, notamment grâce à des donations. Dans les salles suivantes, on aborde la peinture locale, suisse et parfois internationale. Le grand

espace intitulé « Illustres et inconnu-e-s » peut surprendre, car on n'y trouve aucune mention ni des noms des artistes présentés ni des sujets. On veillera donc dès la réception à se munir du Guide de visite gratuit qui donne tous les détails. Mentionnons le portrait emblématique de Gino Severini représentant la gloire littéraire pulliérane. C.-F. Ramuz, dont le petit musée à lui dévolu jouxte d'ailleurs le Musée d'art. Parmi les nombreux artistes à redécouvrir, dont Marius Borgeaud, Edouard Morerod, mais aussi Ferdinand Hodler, Jean Cocteau, Jacques Pajak, André Derain et de nombreux autres dont le nom ne vous dirait probablement rien, car plus ou moins effacés de la mémoire collective. Remarquons aussi deux bustes en bronze de Ramuz par le sculpteur Casimir Reymond, qui fut le maître de nombreux artistes locaux, masculins et féminins.

La salle suivante est entièrement consacrée à « un oublié des réserves », Louis Clermont (1878-1949). Sans briller particulièrement par son originalité ou sa modernité, cet aimable peintre local séduit par ses paysages d'une grande

douceur et ses scènes de villages pittoresques. Il méritait de sortir de l'ombre.

Puis on aborde l'œuvre de Violette Milliquet (1896-1982), artiste locale aux ravissantes toiles montrant des lieux, comme Le Prieuré, et des bouquets de fleurs. Mais celle qui pourrait apparaître comme la quintessence de « l'artiste féminine » (au sens un peu dépréciatif du terme) fut aussi une excellente enseignante et une féministe engagée dans la reconnaissance des artistes femmes, ce qui n'allait pas de soi à une époque encore très machiste ! À la fin de sa vie, elle montra plus d'originalité, avec un ensemble en trois dimensions de tissus imprimés, qui plaira certainement à de nombreux visiteurs.

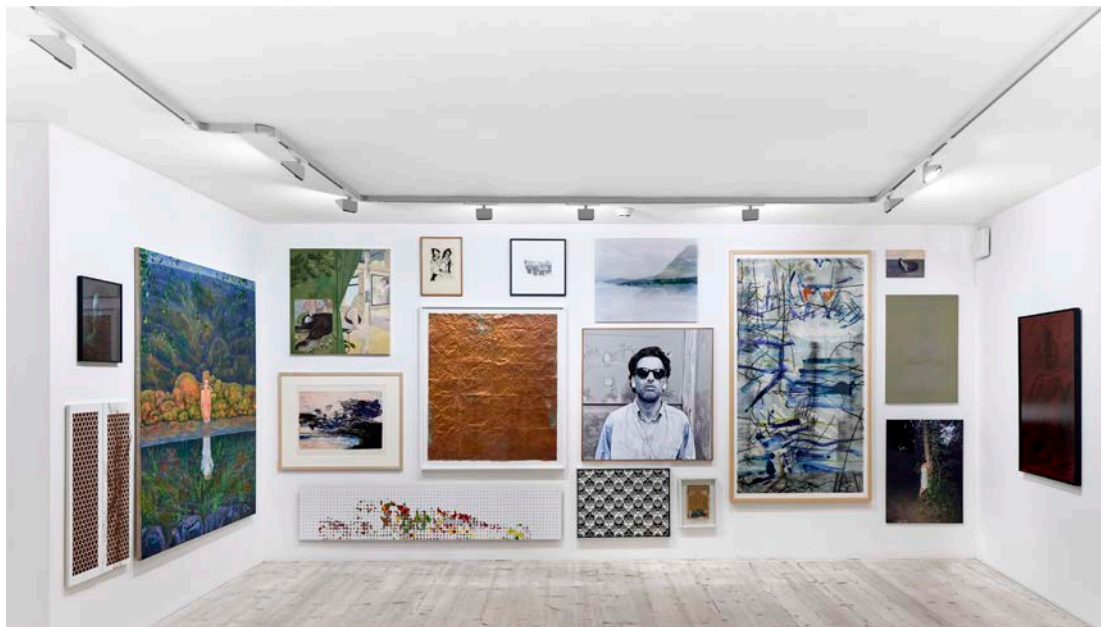
Dans la dernière salle du premier étage, on se trouve en face d'un véritable grand artiste, à la fois « enfant du pays » et Breton de cœur : Marius Borgeaud (1861-1924). Il a peint la plupart de ses tableaux dans cette région rurale de l'Ouest de la France, représentant surtout de fascinantes scènes d'intérieur : joueurs

de cartes, repas, buveurs de vin à l'Auberge bretonne, son lieu de prédilection, ou encore travaux féminins. Sa toile la plus saisissante est sans doute Les Joueurs de boules, dont on voit les silhouettes à contre-jour. Là, on est en face d'un artiste de niveau international, dont les sujets et la technique picturale recourant surtout aux à-plats suscitent l'admiration.

Le second étage du musée, à nos yeux un peu moins convaincant, est consacré à la photographie, dont un certain nombre de tirages sont reproduits en grande dimension. Suit un espace réservé à des lauréat-e-s du concours de l'Association des Amis des Musées de Pully. Le public peut d'ailleurs voter pour attribuer le Prix 2026 !

En bref, cette exposition rassemble un florilège d'œuvres fort diverses et datant de différentes époques de la fin XIX^e au XXI^e siècle, provenant d'artistes à la notoriété locale ou de portée internationale. Donc un parcours intéressant.

■ Pierre Jeanneret



Vues de salles de l'exposition **Flash sur la collection.**
Dans les coulisses du Musée d'art de Pully

(Photo : © Musée d'art de Pully, 2026.

Photographe : Guillaume Collignon)

« FLASH SUR LA COLLECTION.
DANS LES COULISSES DU MUSÉE
D'ART DE PULLY »,
JUSQU'AU 14 JUIN

Un géographe anarchiste sur la Riviera vaudoise



La maison où vécut Elisée Reclus (à gauche) et en face la maison où vécut Clara Haskil (à droite)

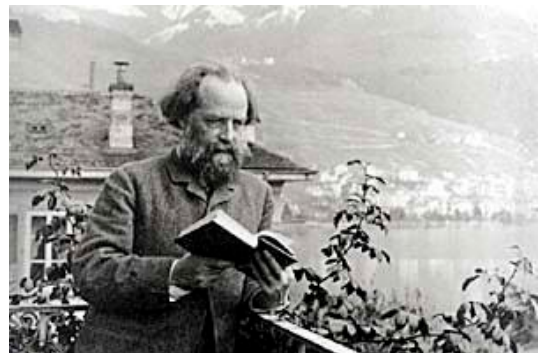
Au numéro 6 de la rue Clara Haskil de Vevey, en face de la maison où habitera la célèbre pianiste (1895-1960), une plaque à peine lisible mentionne qu'un certain Elisée Reclus, géographe, y résidait de 1875 à 1879. Bien moins connu que son illustre « voisine », ce personnage (1830-1905) mérite pourtant largement d'être redécouvert. Fils d'un modeste pasteur indépendant français, il s'intéresse rapidement aux idéaux révolutionnaires de l'époque, dont une application est la géographie sociale. À 18 ans il est un élève de Karl Ritter, à Berlin, le père de la géographie moderne.

Indigné par le coup d'État de 1851, par lequel le futur Napoléon III instaure un régime autoritaire, il quitte la France. Au cours de ses séjours à l'étranger, il se rend compte de la misère des

peuples, des effets du colonialisme et du scandale de l'esclavagisme. Il revient à Paris en 1857 et entre à la Société de géographie. Ses articles remarquables à la *Revue des Deux Mondes* traitent aussi bien de géographie que de littérature ou d'archéologie, d'économie sociale que de politique étrangère. Il rédige également des guides de voyages pour Hachette, dont celui édité pour l'exposition universelle de Londres en 1862, qui verra naître les premiers mouvements ouvriers. Il adhère ainsi dès 1864 à l'*Association internationale des travailleurs* et rencontre à Paris le russe Mikhaïl Bakounine, théoricien de l'anarchisme.

Après les révolutions pratiquement toutes avortées qui ont agité l'Europe vers 1848, la toute jeune Suisse accueille de nombreux groupes sociaux, antimonarchistes pour la plupart et animés bien souvent par des exilés italiens, allemands ou russes. Elisée Reclus s'y rend donc régulièrement pour participer à diverses conférences qui marqueront le début de l'organisation ouvrière et les prémices des partis politiques populaires. En 1868, au 2^e Congrès de la *Ligue de la paix et de la liberté*, à Berne, il confirme son adhésion à l'anarchisme et lance ainsi, avec Bakounine, les bases des mouvements qui vont secouer la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle.

Parallèlement il poursuit activement son travail de géographe et édite en 1868 et 1869 les deux volumes de *La Terre, description des phénomènes de la vie du globe*. Cette œuvre magistrale lui assure une très grande reconnaissance dans le milieu intellectuel





il prononce une allocution aux obsèques de Bakounine à Berne puis se lie d'amitié avec Piotr Kropotkine, brillant géographe également et théoricien anarchiste russe, avec qui il va fonder en 1879 ce qui deviendra le principal journal anarchiste français de l'époque.

En 1890, de retour en France, il réside dans la banlieue parisienne puis près de Bruxelles où il donne des cours bénévolement. Il y meurt en été 1905, peu après avoir appris la révolte des marins du cuirassé Potemkine, annonciatrice de la révolution russe.

■ Pierre Butty

européen. Son Histoire d'un ruisseau, ouvrage didactique de géographie sociale, s'achève sur une vision utopique englobant le devenir du monde et l'avenir de l'humanité.

À la chute de l'empire en 1870, il s'engage activement dans la Commune de Paris. Fait prisonnier et condamné à la déportation, il bénéficie d'une remise de peine, sous forme d'un simple bannissement, grâce à une pétition d'intellectuels de toute l'Europe (dont Charles Darwin). Il arrive ainsi en Suisse en 1872, à Zurich, Lugano puis La Tour-de-Peilz, avant de s'installer pour 4 ans à Vevey, et enfin à Clarens jusqu'en 1890. De là il voyage à travers le monde et continue son œuvre de géographe, il publie sa *Nouvelle géographie universelle* en 24 volumes, dont le manuscrit est aujourd'hui conservé à l'université de Neuchâtel, et qui lui vaut une renommée planétaire (on le compare à Victor Hugo!)

Dès 1874 il rejoint la *Fédération jurassienne*, organisation anarchiste créée à Sonvilier puis basée à Saint-Imier, qui représente rapidement l'Internationale antiautoritaire fidèle aux idéaux de Bakounine. Il devient membre de sa section veveysanne, dont il sera le secrétaire. En 1876,

PUBLICITÉ

POMPES  FUNÈBRES

GÉNÉRALES SA
EDMOND PITTET
ROBIN MONOD

Maupas 6, St-Roch 19
Lausanne

St-Roch Montoie
Paroisses Domicile

021 342 20 20
(24h/24)

CONSEILS POUR OBSÈQUES FUTURES
www.alea-pfg.ch

Les bronzes du Bénin

Chapeau au musée ethnographique de Genève d'avoir restitué quatre objets importants volés en son temps par les troupes anglaises. Plusieurs fois, l'excellent article de 24 heures du 23 mars évoque l'expédition « punitive » de l'armée anglaise en 1897. Punitive? Le roi ne voulait pas que les Anglais dirigent son pays. Alors « on » a détruit et pillé sa ville comme « on » exige aujourd'hui ou au temps de la république de Mossadegh que les Iraniens obéissent à Washington et « donnent leur pétrole ». C'est toujours les vainqueurs qui écrivent l'histoire. Ils ont expliqué que les Béninois faisaient des sacrifices humains et qu'il fallait les civiliser. Toutes les horreurs que les Européens ont commises en Afrique ont été présentées comme la vocation généreuse d'aller civiliser des sauvages. Or, un explorateur portugais a visité Edo, actuellement Bénin City au XVII^e siècle et la description qu'il en fait est extraordinaire. Un royaume formé dès le XI^e siècle. Protégé par un



© MEG, Johnathan Watts

Uhunmwu-Ekue Le masque de ceinture porté par les grands initiés du palais royal (MEG Inv. ETHAF 020501)

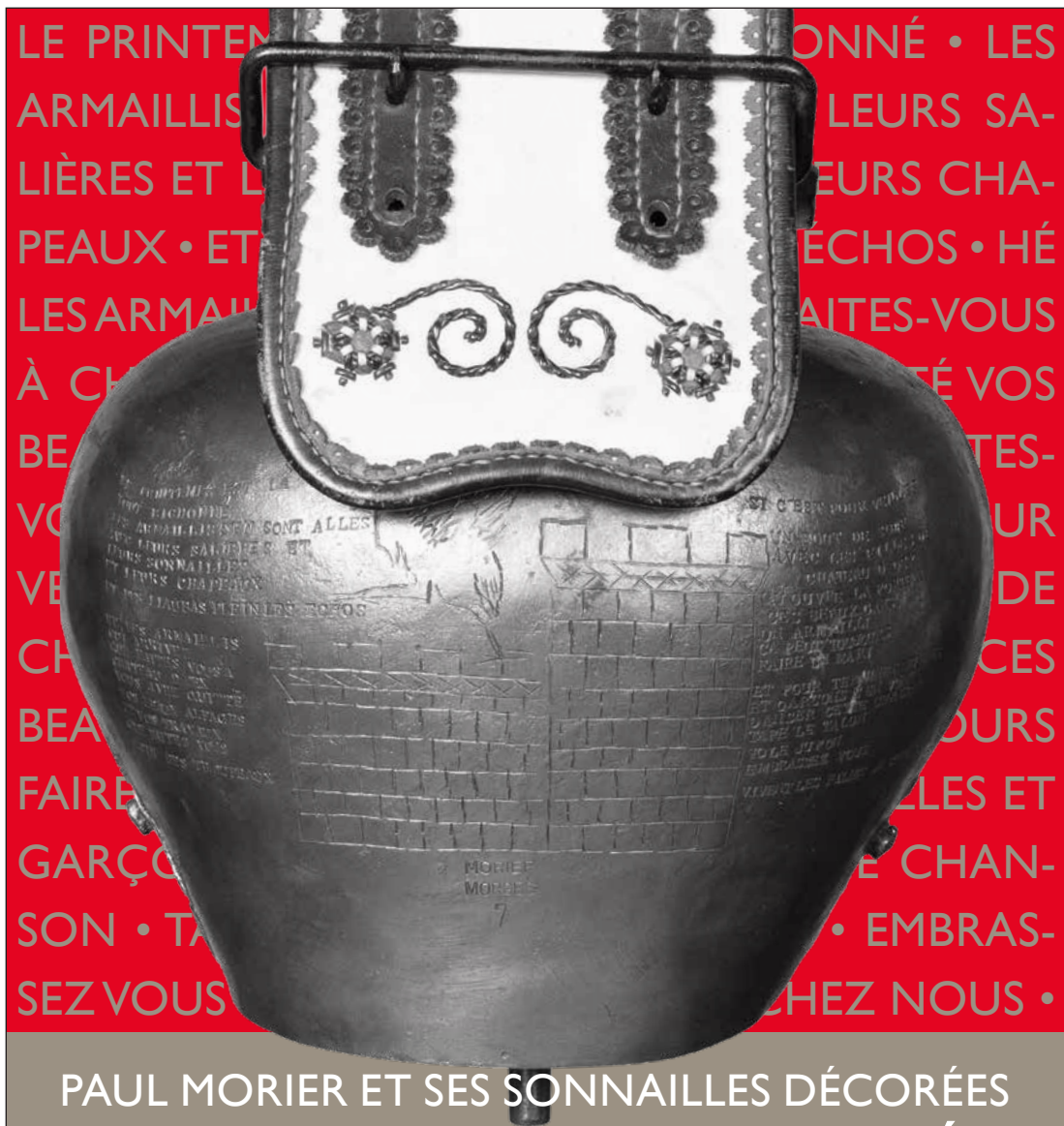


© MEG, Johnathan Watts

Eroro Cloche d'autel quadrangulaire présentant une tête de léopard en haut relief (MEG Inv. ETHMU 027421)

mur plus long que le célèbre mur de Chine. Des habitants d'une propreté extraordinaire alors que les courtisans de Versailles ne se lavaient pas, ayant peur de l'eau. Toutes les maisons ouvertes parce que le vol n'existait pas. Ce n'est pas le seul royaume remarquable que les Européens ont détruit en Afrique. Au XVI^e siècle, le royaume du Mali respectait des règles qui sont comparables à la Déclaration universelle des droits de l'homme... Ces vérités sont cachées. Si vous voulez en savoir plus sur la longue et prestigieuse histoire de l'Afrique noire avant la colonisation, il va falloir vous lever de bonne heure. Je ne trouve aucun livre en librairie. Peut-être les trouverai-je en bibliothèque?

■ Pierre Aguet



PAUL MORIER ET SES SONNAILLES DÉCORÉES DE LA FORGE AU MUSÉE

30.05.2026 – 31.10.2026

EXPOSITION • AUSSTELLUNG

13:30 – 17:30 LUNDI FERMÉ



CP Centre
Patronal



MUSÉE DU
PAYS-D'ENHAUT
& CENTRE SUISSE DU PAPIER DÉCOUPÉ

KULTUR REGION
ALLIANCE CULTURELLE
Kulturregion Saanenland pays-d'enhaut
soutenu par les cantons de berne et valais

PAYS-D'ENHAUT
www.musee-paysd-enhaut.ch

Espace cinéraire arborisé



Le Crématorium d'Aigle est à votre écoute car les souhaits des défunts et de leur famille sont toujours le point de départ de chaque récit.

A cet effet, nous disposons d'un espace arborisé dédié où vous pourrez laisser une belle place aux cendres en les déposant par exemple, dans une cavurne ou dans les pyramides « Dent-de-Morcles » spécialement conçues pour ce parc.

Vous y trouverez également, le « Rocher aux papillons ». Avec un papillon en verre unique pouvant contenir un peu de cendres et symbolisant la mémoire de votre proche.

Ainsi, notre espace cinéraire arborisé commémoratif sera le lieu pour venir, à tout moment, vous recueillir.

Voulez-vous plus d'information ?

Nous sommes à vos côtés pour vous accompagner et vous aider.



AIGLE
Crématorium

Route des Marais 27
1860 Aigle
024 - 565 00 02
info@crematoriumaigle.ch
www.crematoriumaigle.ch

Section de Renens et environs

À la découverte des jonquilles

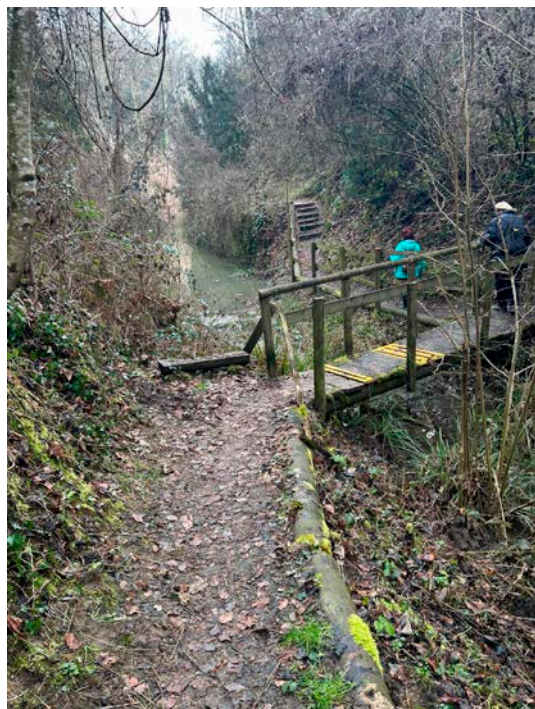


Ce mardi 10 mars, 23 membres descendent du train en gare d'Eclépens. À cette époque, la petite station est prise d'assaut par les amoureux des fleurs à la collerette jaune. Un petit air de pneu brûlé plane dans les environs. Viendrait-il de la cheminée des fours de la cimenterie? Notre guide en est toute perturbée et se dirige dans cette direction! Mais le souvenir du parfum très discret des jonquilles la ramène dans le bon chemin du bois d'Eclépens.

Picasso a eu son époque bleue pour réaliser ses œuvres. Mars a son époque jaune avec primevères, forsythias et jonquilles pour nous offrir de beaux paysages. Dans le bois, il a créé le fond du tableau avec un tapis de feuillage vert intense, puis l'a parsemé de milliers de points jaunes. En s'approchant, on voit le détail d'une trompette avec à son extrémité une collerette ondulée. Au centre, le long pistil s'offre aux abeilles. Pour couronner le tout, de fins pétales entourent le cornet jaune. Une merveille rappelant à certains les délicats narcisses qui feront bientôt leur apparition dans d'autres célèbres régions du pays. Pas étonnant cette ressemblance puisque la jonquille est aussi appelée *Narcissus jonquilla*! Mais restons dans notre Mormont. Voici une paroi rocheuse qui pointe à l'horizon, un petit canyon s'y est formé, traversant la colline. Au fond une large surface d'eau fait penser à une rivière. Serait-ce la Venoge ou l'Orbe, sa sœur (comme le prétend le poète Gilles)? Mais non! C'est le fameux canal d'Entreroches créé par les

Hollandais en 1638 pour unir ces deux rivières voisines. Les récentes pluies ont rempli le canyon à merveille, créant l'illusion d'un cours d'eau. Deux cents ans plus tard c'est au tour du chemin de fer de traverser le massif. Deux tunnels ferroviaires, les premiers de Suisse, sont creusés en 1855 pour permettre le passage de la ligne Yverdon-Bussigny-Morges. D'un lac à un autre comme le projetaient les Hollandais. Petite pause à la sortie de cette faille naturelle où notre guide nous fait goûter un gâteau dont elle a le secret. De là, la majorité des marcheurs, parmi les plus intrépides, se lance à l'assaut de la montagne marquée par la cicatrice de la carrière de la cimenterie. Après un dur périple, ils rejoindront la gare de La Sarraz. Le second groupe retourne au point de départ, satisfait d'une petite heure et demie de balade à travers un charmant paysage.

■ Ernest Boget



Visite du musée de l'aviation à Payerne

Ce matin 14 avril, il est 10h quand apparaît un mirage. Non, pas un mirage, mais une réalité: un «Mirage» pointé vers le ciel. C'est bien le célèbre enfant chéri du conseiller fédéral Paul Chaudet. Nous sommes à l'aérodrome de Payerne devant un hangar d'entretien d'avions de chasse de l'armée suisse. Notre guide Janine a fait des miracles et nous, nous avons montré patte blanche pour pouvoir entrer dans ce lieu protégé.

Nous pénétrons dans le hangar dont la toiture est constituée d'une superbe structure en bois collé, ouvrage du génie civil. Mais, les regards de nos 18 visiteurs sont plus attirés par les fameux FA-18 qui s'y trouvent, que par cette magnifique œuvre d'art.

Deux groupes sont formés. Le colonel instructeur explique au premier tous les secrets de ces bijoux du génie militaire. Des bijoux, car leurs prix valent bien plus que des diamants de 18 carats. Dommage que «le peuple des bergers» doive s'offrir ce jouet pour «être libre sur sa terre» (Chant des Suisses de G. Doret). Un objet volant de 16 tonnes propulsé par une poussée de 8 tonnes de gaz sortant de sa tuyère à 1200 degrés. Trois couches de lamelles en nickel recouvertes de céramique permettent cette prouesse technique pour que l'extrémité de l'avion ne fonde pas. Voilà pour aujourd'hui les secrets militaires qui nous sont dévoilés. Durant la visite, un haut-parleur diffuse des instructions aux fonctionnaires spécialisés dans un langage incompréhensible pour nous.

Un jeune pilote entretient la curiosité de notre second groupe de visiteurs. Il les invite à monter autour de sa cabine et à lui poser des questions. «L'habitacle si miniature permet-il à un pilote de 1m90 de s'y installer?». Oui, par contre pas de longs fémurs, sinon il y a des risques de se taper les tibias contre le tableau de bord lors de l'utilisation du siège éjectable! «En quelle langue communiquent les pilotes? Certainement l'anglais! Non, l'armée suisse se sert d'un langage codé: le suisse allemand!»

Après l'heure du repas, les 18 visiteurs se rassemblent le long de la piste pour voir les décollages annoncés à 13h30 précises. Nos marcheurs, habitués à fixer leur regard au sol pour observer les pâquerettes et les racines en



embuscade, lèvent cette fois les yeux au ciel pour assister aux quatre envols.

Entrons au musée. Notre guide, passionné absolu et ancien pilote, ne tarit pas d'éloges: il passe en revue la série des avions de chasse qu'a eus la Suisse, disposés au garde-à-vous: vampire, venom, hunter, tiger, mirage, etc. Dans les années 60, les premiers avions à réaction effectuaient leurs ballets et exercices de tir devant le village de Forel, sur la rive sud du lac de Neuchâtel. En face, dans le coteau de Cortaillod, mon grand-père, occupé à travailler sa vigne, les entendait passer dès 14h. À chaque fois il disait: «Voilà nos impôts qui s'envolent!» Une autre manière de s'envoler pour le pilote est de s'éjecter dans les airs. À 40 m du sol, il a encore la possibilité de sauver sa peau grâce à un siège d'une grande complexité avec un équipement de sauvetage ultra bien pensé. Celui-ci se compose au moins d'une cinquantaine d'objets, entre autres: pelle, habits, crème solaire, lampe, bougies, chaufferette, matériel de premiers soins, café, soupe, chocolat. Mais pas d'eau. Mieux vaut ne pas survoler un désert, car si vous y tombez, vous verrez peut-être des mirages lors de votre quête d'eau!!!

Une visite qui a soulevé l'enthousiasme des participants. Merci Janine.

■ Ernest Boget

La balade du lundi: dans les méandres de la Mèbre

Comme chaque lundi, les habitués des balades avec Gaby se réunissent devant le bâtiment de la gare de Renens. Ce lundi 27 avril, notre guide a envie de nous faire remonter les berges de la rivière Mèbre en direction de sa source. Il prend la tête du groupe des dix marcheurs pour une ascension continue et douce dans la première section. La plupart des participants connaissent et apprécient ce cours d'eau. Une fois le site des moulins dépassé, le vallon se rétrécit. Il est constitué de parois de molasse friable, la molasse burdigalienne. La nature est un champ de bataille. Les arbres s'accrochent aux proéminences que leur offre le rocher. Celui-ci lutte pour supporter le poids de ces géants et cède. Les troncs morts jonchent le sol. Souvent leurs hautes statures chevauchent la rivière offrant des ponts naturels.

Notre guide poursuit le chemin. Aveuglé par la merveille des lieux, il ne voit pas le panneau placé dernièrement qui met en garde les promeneurs: «traversée de la Mèbre impossible»! Certains marcheurs pensent que Gaby connaît une astuce. Mais, arrivés devant le secteur des cascades, il faut s'avouer vaincu.



La passerelle a disparu. Certains préconisent de passer à gué sur les grosses pierres, d'autres de se ripper à califourchon sur un beau tronc lisse traversant le cours d'eau. La sagesse des anciens nous revient et nous optons pour la passerelle d'en dessous.

De ce point de la rivière, la grimpée jusqu'à la ville de Crissier est raide mais courte. En haut apparaissent le château et sa vigne. Presque chaque citoyen y est propriétaire d'un cep. La présence du château a valu à Crissier le statut de ville, bien avant qu'elle n'ait dix mille habitants en 2024.



Le retour se fait en flânant dans la localité. Nous admirons sa petite église, ses maisons de style, sa place Girardet avec son fameux restaurant: l'Hôtel de Ville. Tout est là pour mériter le titre de ville!

■ Ernest Boget

ACTIVITÉS AVIVO RENENS ET ENVIRONS JUIN-JUILLET 2026

Tous les lundis sauf les lundis fériés – Balades autour de Renens avec Gaby
départ à 09 h 00 depuis la place de la Gare, Renens sud.

Informations auprès de Gabriel Borcard au 079 853 96 93 ou gabrielborcard@gmail.com

Mercredi 17 juin – Cours de danse country
Lieu: Maison du Peuple, rue de Crissier 6 à Renens. Coût: CHF 10.– une boisson comprise. Renseignement: Rose-Marie au 079 298 98 21

??? – Balades découvertes avec Janine
Prière de s'inscrire auprès de Janine, min. deux jours avant la date au 079 523 27 00. Laisser un message sur répondeur avec nom et prénom.

Mardi 9 juin – Sainte-Croix en boucle
Départ de la gare de Renens, voie 1 à 10 h 11 avec changement à Yverdon (correspondance courte, 3 min!). S'équiper de bâtons, de bons souliers, de son pique-nique et boissons en suffisance. Se munir de son titre de transport pour Sainte-Croix et retour. La guide nous rejoint à Bussigny.

Section Orbe et environs

Visite du musée Chaplin



Le 18 mars 2026, soixante personnes ont participé à la sortie de printemps, toujours bienvenue à la sortie de l'hiver. Nous sommes partis de bon matin et avons fait un arrêt café-croissant au restaurant Le Pigeon. Nous sommes arrivés sur le site aux environs de 10 heures et avons laissé chacune et chacun déambuler selon leur préférence jusqu'à midi. Le soleil étant présent, nous avons pu profiter de l'espace extérieur et admirer les premiers arbres en fleurs.

Nous avons poursuivi notre route jusqu'au Mont Pèlerin où nous avons dégusté d'excellents filets de perche. Nous avons profité de la vue superbe depuis cet endroit et chacun a pu immortaliser ce moment avec de belles prises de vue.

Tout a une fin et il a fallu redescendre en plaine. Après un arrêt apéritif sur une aire de repos, écourté par une bise glaciale, nous avons rejoint notre point de départ, heureux de cette journée conviviale, placée sous le signe de la bonne humeur et de la joie de vivre.

■ Monique Quiquaz



Jouer oui, mais aux jeux à la mode

Tout au long de l'année, deux mardis par mois au site de la Bourdonnette de l'AVIVO Orbe et environs, le groupe jeux de société pratique avec un plaisir avéré, quantité de nouveaux jeux que l'on trouve actuellement sur le marché. C'est avec enthousiasme qu'une douzaine de membres se rencontrent pour des joutes épiques, sollicitant les méninges et l'astuce. Une gamme nouvelle de jeux qui renvoient aux oubliettes ceux du stop, de l'oie ou de hâte-toi lentement. On trouve actuellement des jeux tels le Triominos, Skyjo, Tutto, Skip-Bo et autres nouveautés.

Dans l'élan des jouées, bien des sourires voire des éclats de rire accompagnent les occasionnelles défaillances ou, plus souvent un manque de chance?

Jouer ensemble, une occasion de détente, de bonne humeur et de lien d'amitié agrémentée de quelques flûtes et biscuits parfois maison, humidifiée d'une boisson à choix. Que du bonheur.

On encourage nos membres à venir à notre rencontre pour découvrir cette animation bien sympathique, qu'on se le dise.

■ Alain Michaud



AGENDA DES ACTIVITÉS DE L'AVIVO ORBE ET ENVIRONS

7 juin – Thé dansant

24 juin – Sortie d'été

5 août – Pique-nique au refuge d'Agiez

Section de Morges et environs

Mercredi 1^{er} avril à 8h30, nous partons pour Morez dans le Jura français. 45 membres participent. Beau temps, mais frais avec seulement 3 degrés. Nous passons par Gland, Arzier, Saint-Cergue, et passons le col de la Givrine dans la neige. C'est là que nous faisons un arrêt café-croissant! Nous continuons notre route pour Morez où nous visitons le Musée de la lunette, très intéressant.

À travers l'une des plus importantes collections au monde, la collection EssilorLuxottica – Pierre Marly, le musée invite également à découvrir l'histoire mondiale de la lunette dans un voyage qui débute au XIII^e siècle et nous fait traverser l'Europe, l'Asie et l'Amérique du Nord. Créateur de modèles insolites, Pierre Marly, opticien de renom, a dessiné des lunettes pour les plus grandes vedettes de la seconde moitié du XX^e siècle, comme Elton John, Michel Polnareff et Sophia Loren. Le « couturier des lunettes » a surtout rassemblé l'une des plus importantes collections de lunettes et instruments d'optique au monde, des bésicles médiévales aux faces-à-main de Sarah Bernhardt en passant par les lunettes à tempes de Victoire de France (fille de Louis XV).

Peu avant midi, nous reprenons le car pour le repas de midi aux Rousses, restaurant la Redoute où un excellent repas nous est servi. Par la suite, nous faisons une petite balade dans le village, tous les commerces n'ouvrent qu'à 15h! Nous partons par le Bois-d'Amont, la Vallée de Joux, le Col du Mollendruz où nous faisons un arrêt pour un dernier verre. 17h30 arrivée à Morges sous le soleil. Très belle journée.

Course du 6 mai

Mercredi 6 mai, nous partons pour Sevrier en Haute-Savoie (France) sous la pluie! 48 membres sont présents pour cette excursion au Musée de la cloche Paccard à Sevrier. Nous assistons à la projection d'un film et à une visite guidée, très intéressants tous les deux, suivis par un joli concert de cloches avec une chanteuse. En 1984, la Fonderie PACCARD organisait une journée portes ouvertes lors de laquelle se révéla l'intérêt du public pour l'art campanaire. Aussi Pierre Paccard et son épouse Françoise décidèrent-ils de créer un musée dédié aux



cloches et plus particulièrement à la fonderie PACCARD, alors installée à Annecy-le-Vieux. Transférée en 1989 à Sevrier, en bordure du lac d'Annecy, le Musée de la Cloche (rebaptisé Musée PACCARD en 2004), expose un ensemble d'outils, de documents, gravures, photos et cloches retraçant l'histoire de la cloche et de la fonderie PACCARD. Trois documentaires d'une vingtaine de minutes chacun sont proposés dans le cadre de la visite: « Du Savoir et du Feu » (1986); « Une Cloche pour la Paix » (2000) et « Les Filles de Bronze » (2017).

Émotions garanties!

Nous nous déplaçons à pied pour rejoindre le restaurant (le Bistrot du Port de Sevrier) où un excellent repas nous attend. Nous reprenons le car pour rentrer à Morges avec un arrêt sur une aire d'autoroute pour un dernier verre près du Pont de la Caille (France). Belle journée malgré le temps pluvieux, mais très bonne ambiance.

■ Pierrette Spack

AGENDA DES ACTIVITÉS DE L'AVIVO MORGES ET ENVIRONS

1^{er} juillet – Sixt-Fer-à-Cheval, réserve naturelle du Département de Haute-Savoie

12 août – Grillades au chalet de l'UNM à Morges.

2 septembre – La Chaux-du-Dombief, les quatre lacs du Département du Jura.

7 octobre – Brisolée – Domaine de la Sarvaz, à Saillon.

2 décembre – Repas de fin d'année. Hôtel du Mont-Blanc à Morges.

Sous réserve de modification.

Section de l'AVIVO La Vallée de Joux

AGENDA DES ACTIVITÉS DE L'AVIVO VALLÉE DE JOUX

Jeudi 27 août – Fondue à La Breguettaz

Jeudi 8 octobre – Sortie d'automne

Section d'Yverdon-les-Bains et environs

AGENDA DES ACTIVITÉS

Lors de son assemblée générale du 10 avril, le comité a présenté le calendrier des activités de l'année:

Jeudi 7 mai – Visite du Muzoo à la Chaux-de-Fonds

Mardi 16 juin – Promenade et repas à Jura Park, au Mont d'Orzeires

Mercredi 8 juillet – Les grillades au Refuge de Valeyres-s-Ursins

Mardi 1^{er} sept. – Repas, dans un endroit encore à définir

Jeudi 17-24 octobre – La brisolée aux Alizés (inscription sur place)

Mardi 8 décembre – Repas de Noël à Essertines-s-Yverdon.

■ Arlette Pochon

Section du Chablais vaudois

La section du Chablais a tenu son assemblée générale le 23 avril, en présence de la Municipale Mme Maude Allora, qui nous a informé de l'engagement d'une coordinatrice de la Cohésion Sociale à Aigle dès cet été, ce qui permettra de soutenir les autorités dans la définition d'une stratégie pour la ville. Elle s'est réjouie de la participation des 50 membres présents à cette AG, preuve d'une association qui vit, a-t-elle ajouté et qui est importante dans le soutien des seniors.

Lors de cette AG, le comité de 5 personnes a été reconduit. La trésorière a présenté des comptes équilibrés, ce qui permet de voir l'avenir sereinement et sans devoir augmenter les cotisations, malgré une participation

augmentée pour notre journal et pour la fâtière nationale.

La prochaine sortie est prévue le 4 juin et se fera au Château de Grandson. Les groupes WhatsApp culture et marche vont organiser une sortie en juin.

Le comité rappelle l'importance de la votation du 14 juin sur l'initiative « non à une Suisse à 10 millions »: son acceptation aurait entre autres des conséquences négatives sur les soins tant dans l'ambulatorio que dans les EMS et les hôpitaux. En effet, la Suisse ne forme pas assez de soignants pour faire face au défi du système de santé et au vieillissement de la population.

■ Bernard Borel

AGENDA DES ACTIVITÉS DE LA SECTION DU CHABLAIS VAUDOIS

4 juin – Sortie au Château de Grandson

Section de l'AVIVO Balcon du Jura

La brigade des couverts joyeux

Le 11 mars la brigade des couverts joyeux a cuisiné des boulettes à la provençale, accompagnées de PDT purée fraîche et comme dessert, choc aux poires. Comme d'habitude après l'apéro, dans la cuisine ménagère de Sainte-Croix, une vingtaine de membres ont dégusté leur œuvre. Notre invitée d'honneur, Jacqueline Blanc (travailleuse sociale de proximité, bien vivre chez soi) partage notre repas et notre bonne humeur. Les « pèdzes » participent à la reddition des locaux et se quittent à 17 h !



Promenade du printemps

En ce premier jour du printemps noyé par le soleil, une troupe de 12 marcheurs de l'AVIVO Balcon du Jura, guidée par les époux Cloux, nous emmène à la buvette de la Bullatonne. Un ravitaillement est respecté dans le cabanon à Pré Borno, puis la montée est avalée en un temps record. Arrivés à destination, après une pause bien méritée, une charolaise bienvenue nous requinque. La descente nous réserve une surprise, par endroits il reste des talus de 1 mètre de neige! Nous nous quittons en nous réjouissant de nous revoir lors d'une prochaine sortie.

Rédition de la brigade

L'équipe de la brigade des couverts joyeux s'est retrouvée le 22 avril, et c'était le poisson et le miel qui étaient à l'honneur. Pangasius au safran, riz sauvage, salade verte et carotte, suivi d'un gâteau au miel des abeilles de notre caissier ont ravi le palais des 22 gourmands qui se sont régalés. Il s'ensuit une partie de rigolade mémorable. Les chaises collant au sol, le départ ne fut pas aisé! Rendez-vous est pris pour la prochaine édition le 20 mai.

■ Roland Karlen



AGENDA DES ACTIVITÉS DE LA SECTION DE L'AVIVO BALCON DU JURA

28.04.26 – café contact au Latino dès 9 h 30

04.05.26 – Promenade

07.05.26 – café contact au café du centre dès 9 h 30

20.05.26 – la brigade des couverts joyeux (cuisine)

26.05.26 – café contact au Latino dès 9 h 30

11.06.26 – café contact au café du centre dès 9 h 30

15.06.26 – promenade

24.06.26 – la brigade des couverts joyeux (cuisine)

30.06.26 – café contact au Latino dès 9 h 30

Section de Nyon et environs

Sortie des asperges



Après une interruption d'une année et à la demande générale de ses membres, la section de Nyon a de nouveau organisé la traditionnelle sortie des asperges pour le 23 avril. 71 personnes ont participé à cette journée ensoleillée et se sont régalées à midi avec le menu asperges concocté par le Relais de la Sarvaz à Saillon. Après le repas tout le monde est remonté dans le car pour le retour à Nyon, avec un arrêt dans une exploitation maraîchère pour celles et ceux qui voulaient acheter une botte d'asperges valaisannes.

■ Alain Mattei

Sections de Vevey et environs

Célébration des 80 ans de l'AVIVO Vevey

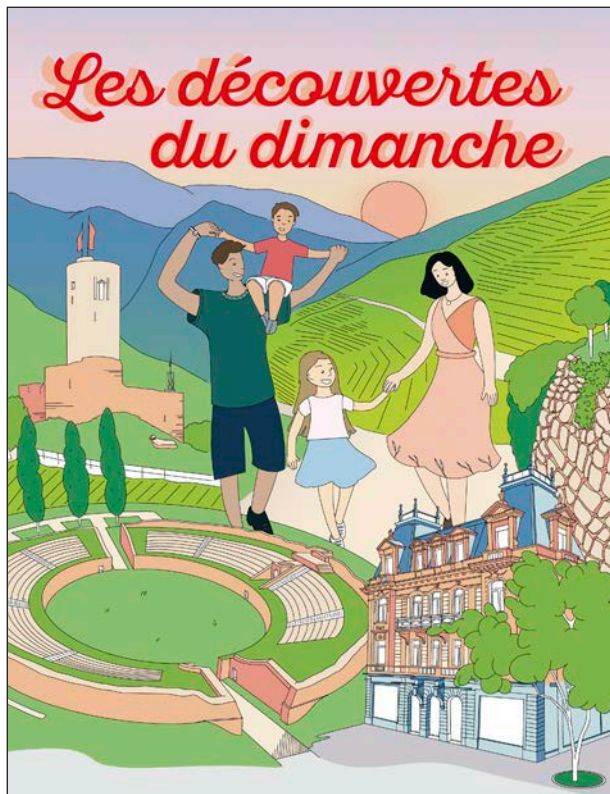
Le 14 juin aura lieu la célébration des 80 ans de l'AVIVO Vevey et environs.

Cette célébration aura lieu dès 10 h 30 à la Salle del Castillo à Vevey et sera rythmée par un repas ainsi que par diverses animations musicales. Cette journée se déroulera en présence des autorités.

Nous nous réjouissons d'accueillir nos membres pour ce moment de célébration. Des informations détaillées suivront par courrier postal.

Pour l'AVIVO Vevey

■ Johanne-Saskia Gay



Les dimanches matin, de mai à octobre, Martigny Tourisme organise des visites guidées.

4 VISITES, 4 THÈMES

- ▷ Médiévale
- ▷ Romaine
- ▷ Souvenirs de la ville
- ▷ Vignoble

Information & réservation
www.martigny.com

Le Musée Suisse de l'Orgue Le Musée Suisse de l'Orgue

Escapades – Voyages - Visites guidées
Expositions temporaires - Concerts d'été



Rue du Saint Bernard 5 - CH-1852 Roche (VD)
secretariat@orgue.ch – www.orgue.ch 021.960.46.57

JOURNÉES DE L'AUDITION

NE MANQUEZ PAS NOTRE PASSAGE
DANS VOTRE RÉGION !



Prenez **rendez-vous** pour votre **bilan auditif gratuit** et ne manquez pas notre passage. **C'est vous qui décidez où nous rencontrer !**

**APPELEZ-
NOUS POUR
EN SAVOIR
PLUS !**

!!!
NOUVEAU
!!!

**Vous payez l'essentiel.
Vous choisissez le reste.**

▶▶▶ **076 589 56 57**

Vallée de Joux : tous les mardis matins chez Star'Optique
et les après-midi chez vous, au bureau ou sur votre lieu de vie.

Vallorbe et région : tous les jeudis

Région Sainte-Croix et plaine de l'Orbe : tous les mercredis

En Gruyères et Pays d'Enhaut : tous les mardis

Dans la Broye : tous les lundis après-midi

Région Riviera : tous les vendredis

L'équipe Neolife



10 ans déjà au service de votre confort auditif !

Neolife Sàrl | Téléphone · SMS · WhatsApp | 076 589 56 57 | info@neolife.ch

Mégane Magnenat & Paula Aeschmann



*Mégane & Paula
viennent à vous, où
que vous soyez :
maison, bureau,
lieu de vie...*

- Des solutions adaptées
- Des essais et ajustements
chez vous

neolife

entendre
tout simplement

PHONAK | Premium Reseller

Sarlat-la-Canéda, ville de caractère

Ballade du temps jadis dans le Périgord Noir

S'il est un site à découvrir, c'est bien la ville de Sarlat-la-Canéda qu'on appelle la capitale du Périgord Noir. Tout en se plongeant dans son passé, on profitera de sa convivialité



gastronomique légendaire.

Au IX^e siècle, des moines bénédictins décidèrent de s'installer dans ce village entouré de collines, choisi pour le passage du ruisseau La Cuze (aujourd'hui souterrain), qui leur garantissait un minimum de confort. L'abbaye, qui avait été construite sur le site de l'enclos abbatial, a été détruite au 12^e siècle et remplacée par la cathédrale Saint-Sacerdos, après de multiples réfections jusqu'au XVII^e siècle. Les quelque 500 ans consacrés à cette rénovation s'expliquent par les deux grandes guerres, celle de Cent Ans et celle entre protestants et catholiques. On se réservait l'argent plus pour la guerre que pour la religion... Aujourd'hui, il arrive que des ouvriers de confréries, comme des tailleurs de pierre ou des bâtisseurs de cathédrales viennent se charger de son entretien.

Chefs-d'œuvre architecturaux en colombage

Parmi les attrayantes découvertes de Sarlat figurent en premier lieu les chefs-d'œuvre architecturaux des maisons à colombage qui sont parfois des mélanges de styles, à la fois médiéval et Renaissance. De bons exemples sont le Manoir de Gisson révélant des histoires de familles nobles et d'intrigues médiévales, ou encore, sur la place Peyrou, la maison construite par Antoine de La Boétie où naquit son célèbre fils, l'écrivain Etienne de la Boétie.

Derrière la cathédrale se dresse l'énigmatique Lanterne des morts que les habitants appellent le « suppositoire de Gargantua ». Il s'agit d'une tour dont on ne sait toujours pas vraiment pourquoi elle a été construite. Plusieurs hypothèses ont été articulées, comme celle d'une chapelle funéraire ou d'une tour mauresque.

Marché gourmand

Le marché: Les mercredis et samedis, tout au long de l'année, l'animation bat son plein au marché de Sarlat et régale les gourmands d'une palette de bonnes choses régionales. Aux aurores, les exposants habitués ne manquent pas de se taper la cloche avec du saucisson et un bon coup de Bergerac pour débiter la journée. On y trouve, bien entendu, du foie gras, mais aussi des saucissons, des fromages, du vin, des fruits et légumes (en premier lieu des fraises en saison), etc. Le bio est omniprésent. Le fin du fin est de s'installer à la terrasse du restaurant Pélégri pour y déguster un menu de foie gras.





Église transformée en marché couvert par Jean Nouvel

L'ancienne église Sainte-Marie a connu de nombreuses attributions après avoir été désacralisée lors de la Révolution française de 1789. Elle a partiellement été détruite pour récupérer les pierres, et a été transformée en boulangerie, en usine à salpêtre, en commerce de charbon et même en bureau de poste avant d'être classée aux Monuments historiques et enfin être transformée en marché couvert par l'architecte Jean Nouvel en 2001.

Les remparts de Sarlat et avec leurs tours médiévales imposantes rappellent l'importance stratégique de la ville au cours des siècles passés.

- Gérard Blanc texte et photos

Infos pratiques

Renseignements : Sarlat Tourisme : sarlat-tourisme.com

Manger : Pélégris, Ferme-auberge La Garrigue, Les Chevaliers de la tour

Dormir : La demeure des remparts, Le Manoir Majoral, la Maison du Notaire Royal

Conseil : Sarlat est une ville très visitée et, on s'en doute, surtout en plein été. Si vous le pouvez, préférez la morte-saison. Si vous arrivez en voiture, ne cherchez pas à entrer à Sarlat, surtout les jours de marché : anticipez en trouvant un parking dans les boulevards périphériques ou sur la place Salvador Allende. Du 16 novembre au 31 mars, le stationnement est gratuit.

Pour d'autres idées de voyages, rendez-vous sur www.jepars.ch



À LIRE ET RELIRE

Par Jean-Daniel Murith



Antoine Wauters *Haute-Folie*

Gallimard, 2025,
163 p.



Vanessa Springora *Patronyme*

Grasset, 2025,
livre de poche, 351 p.

Haute-Folie c'est d'abord une ferme incendiée le jour même de la naissance du personnage principal de ce roman Josef. Il sort du ventre de sa mère Blanche au moment où celle-ci crie sa douleur de l'enfantement et la tristesse de voir sa maison en feu.

Haute folie c'est aussi le mal qui va ronger Josef tout au long de son existence. Il porte le lourd poids du destin de ses parents disparus de façon tragique, son père Gaspard qui se pend et sa mère Blanche condamnée pour crime.

Ces êtres absents hantent l'esprit et le cœur de Josef qui va traverser sa vie en incompris, pratiquant divers métiers, jamais vraiment satisfait, adepte de longues marches et de solitude au point de vivre en ermite dans une grotte à la fin de sa vie et rédigeant, au long de ces années, plus d'une centaine de cahiers que son fils Gaspard va retrouver et qui témoignent de cette haute folie.

Dans un style de fortes fulgurances et avec poésie, Wauters qui avait enchanté le public avec Mahmoud ou la montée des eaux chez Verdier, rédige un roman âpre sur le poids de l'histoire familiale qui nous a précédés. Chaque lecteur se sait porteur d'une histoire qui ne lui appartient pas et qui pourtant le façonne.

Qu'est-ce qu'un nom? À quoi nous rattache-t-il dans le temps et dans l'espace? C'est à cette question que Vanessa Springora s'attèle quand, à la mort de son père absent, quelques jours après la sortie du livre *Le Consentement*, elle découvre la complexité du personnage. Elle s'interroge sur son patronyme, si rare qu'elle se demande s'il n'a pas été quelque peu trafiqué lorsqu'elle entrevoit des accointances probables de son grand-père avec le nazisme. Elle se lance alors dans une enquête sur son père si toxique, à la mythomanie impressionnante et aux existences multiples. Elle remonte aux ancêtres en particulier au grand-père Josef, suite à la découverte d'une photo suspecte. Elle apprend qu'il vient des Sudètes cette partie annexée de la Tchécoslovaquie et qu'avant de connaître Huguette, la grand-mère de Vanessa en Normandie à la toute fin de la Deuxième Guerre mondiale, il a été enrôlé dans la police allemande.

Avec une détermination obsessionnelle, elle cherche toutes les traces sur les sites généalogiques, dans les archives civiles, religieuses et militaires tant françaises qu'allemandes ou tchèques pour découvrir, au fond de la Moravie, un cimetière avec quelques éléments de réponse.

Comment accepter les non-dits et les mensonges familiaux ou les récits arrangés afin de comprendre qui on est? Tel est le parcours personnel de Vanessa Springora. Ça pose la question que chacune et chacun un jour vient à se poser à propos de son patronyme.



Jean-Pierre Rochat
Le secret des chevaux

Ed. La Chambre
d'échos, 2025, 108 p.



Alexandre Duyck
Avec toi je ne crains rien

Actes Sud, 2024 ;
Babel, 2026, 196 p.

Le narrateur revient sur son passé, dans les années 1970 lorsque, jeune paysan, il s'installe dans une ferme isolée sur un plateau du Jura. Il possède quelques vaches et chèvres pour le fromage, mais il a une passion pour les chevaux. Il les débourre, car il sait leur parler, les comprendre, lesquels sont faits pour la monte, lesquels pour l'attelage. Il est capable de dresser les plus rebelles et saura amener les bêtes les plus nobles jusqu'au haras fédéral.

Mais ces qualités d'éleveur hors pair suscitent des jalousies, amplifiées par le fait que la svelte et leste Mariani, qui a allumé les désirs des mâles du coin, est tombée dans les bras du narrateur pour un amour passionné, magnifiquement décrit.

Alors les ennuis commencent : petites vexations, agressions contre les chèvres, fil tendu entre les arbres au crépuscule, sur le parcours des chevaux, jusqu'au drame.

C'est le récit d'un monde paysan qui disparaît, raconté avec une ironie mordante et que la langue de Jean-Pierre Rochat magnifie. C'est un style qui n'appartient qu'à lui, au point qu'aux premières phrases on le reconnaît, il plonge les lecteurs et lectrices dans les pensées profondes du narrateur avec des expressions locales ou le lexique du monde équestre, un langage parfois cru d'autres fois très tendre. On ressort du livre ému et secoué.

Jean-Pierre Rochat a été paysan jusqu'en 2019, il tenait un stand au marché de Bienne. Il se consacre maintenant à l'écriture et a rédigé une vingtaine de récits depuis Berger sans étoiles en 1984 jusqu'à L'Écrivain suisse allemand en 2012 et Petite Brume en 2017 qui lui a valu le prix du Roman des Romands en 2019.

En 2017 le glacier du Zanfleuron rendait les corps des époux Dumoulin disparus depuis le 15 août 1942. Cette nouvelle faisait la une des journaux et les enfants encore vivants de ce couple tragiquement engloutis pouvaient enfin avoir réponse à leur lancinante question : qu'est-il arrivé à nos parents ?

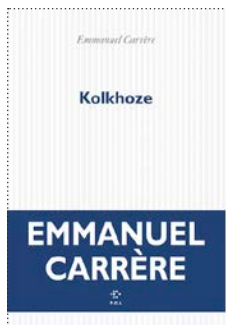
Un journaliste français a tiré un roman touchant de cette histoire en changeant le nom des protagonistes, mais se basant sur les témoignages des descendants et sur les documents de l'époque, en pleine guerre mondiale.

Avec tact il imagine la rencontre entre Joseph Héritier et Louise, la fille de l'Américaine, cette femme audacieuse et libre qui avait quitté la vallée pour traverser l'océan. Il raconte l'enfance de Marguerite, de Suzanne et des jumeaux jusqu'à ce jour où les parents sont partis laissant les petits aux soins de Marguerite pour deux jours, afin de gagner l'alpage lointain au-delà du glacier. Joseph connaît le chemin comme sa poche, mais, ralenti par Louise épuisée, ils sont rattrapés par une de ces soudaines tempêtes qui, en plein mois d'août, peuvent sévir avec violence, vent, neige et brouillard qui, en quelques minutes, effacent toutes les traces.

Les enfants restés à la maison attendent, l'inquiétude gagne, car les recherches lancées dès le lendemain n'aboutissent à rien malgré la détermination des villageois et des autorités.

Il faut se rendre à l'évidence, mais sont-ils morts, ont-ils pris la fuite, toutes les rumeurs circulent et il faut trouver quelqu'un pour s'occuper des gamins. Ceux-ci seront trimbalés au fil de leur enfance, souvent maltraitée, car la grand-mère ne veut pas en entendre parler et il n'y a pas de famille proche.

L'auteur, à partir des souvenirs de l'aînée, une vieille dame maintenant, tisse une histoire émouvante, celle d'un deuil impossible.



Emmanuel Carrère
Kolkhoze

POL, 2025, 558 p.

Dans Un roman russe publié en 2007 Emmanuel Carrère se montrait plutôt sévère envers sa mère. Après la mort de celle-ci et suite aux hommages nationaux rendus à la grande Hélène Carrère d'Encausse, son fils a senti la nécessité de se plonger dans les tréfonds familiaux. Cette enquête passionnante lui permet de renouer les liens parfois distendus, au fil des désaccords et rancunes, avec de nombreuses figures de cette incroyable famille.

PUBLICITÉ

Dès le 21 juin 2026

AUTOMATES
& MERVEILLES

**DES ÉTOILES
AUX ATOMES**

L'Observatoire cantonal de Neuchâtel

Plus d'informations sur
etoiles-aux-atomes.ch

Depuis Poti un port au fond de la mer Noire surgit l'arrière-grand-père Ivane Zourabichvili, surnommé Vano, qui, avec sa femme Nino, a vécu à Tiflis, l'actuelle Tbilissi. Ce nom de famille vous dit quelque chose : c'est celui de la cousine Salomé qui va devenir présidente de la Géorgie en 2018... Ce pays secoué par les crises de la Russie et de l'Empire ottoman voit ses habitants émigrer vers l'Europe. Le fils de ce couple Georges, le grand-père d'Emmanuel, se retrouve à Berlin puis à Paris où vivent ses parents. Là il va rencontrer une jeune fille russe, Nathalie,

qui devient sa femme. De ce couple va naître Hélène, cette grande historienne du monde soviétique reçue sur tous les plateaux de télévision et membre de l'Académie française : Quel parcours que celui de cette frêle femme immigrée, si solide et si décidée à qui rien ne résiste.

Ce qui est fascinant dans ce roman familial ce sont les rencontres avec le monde politique et culturel que retrace l'auteur, toute une galaxie de personnalités que la famille a fréquentées au cours du vingtième siècle et jusqu'à aujourd'hui. C'est aussi cette volonté de rassembler, de lier la gerbe de tant de personnages, de réunir comme dans l'enfance où les enfants Carrère s'agglutinaient dans le lit de la mère pour « faire kolkhoze ».

C'est un livre de réconciliation qui tente de rendre à chacun sa vérité.

■ Jean-Daniel Murith

PUBLICITÉ

Rodin
SELON RILKE

Fondation Pierre Gianadda

Martigny

26 juin - 22 novembre 2026
Tous les jours de 10 h à 18 h

Suisse

Penseur Monumental, 1903, plâtre, H.182 ; L.108 ; P.141 cm, musée Rodin, Paris © musée Rodin - photo Hervé Lewandowski



François Vallotton
Un siècle de radio-télévision
Le service public audiovisuel en Suisse romande

Lausanne, éd. Savoir suisse, 2026, ill., 191p.

La collection Savoir suisse est un peu l'équivalent des Que sais-je? français. Il s'agit d'ouvrages courts et denses, rédigés par un spécialiste du sujet concerné, souvent un universitaire. Le professeur lausannois François Vallotton a consacré beaucoup d'attention aux médias. Il a choisi ici de traiter conjointement du passé et de l'évolution de la radio et de la TV, complémentaires et parfois concurrentiels. Son livre traite de problèmes techniques, financiers, sociologiques, de la programmation, du contenu des émissions, et j'en passe... Difficile de résumer un ouvrage aussi fouillé et regorgeant de renseignements. Nous nous contenterons donc ici de relever les grandes dates de ces deux médias audio/visuels, alors même que la RTS se déplace de Genève sur le campus de l'EPFL à Dorigny.

Les débuts de la radio naissent dans les années vingt et surtout en 1931, avec la création de la SSR. Radio-Lausanne s'installe dans ses locaux de La Sallaz. La création de la TSR en 1954 va donner lieu à un match Genève-Lausanne, avec la victoire de la cité (plus internationale il faut le dire) du bout du lac. Notons qu'il n'y a encore que 31 000 récepteurs TV en 1957 en Suisse... mais déjà un million en 1968. En 1982, une ordonnance permet des essais de radiodiffusion sur le plan local (ce sera par exemple Radio Acidule à Lausanne, créé par des mouvements de gauche). Quant aux heures d'écoute ou de visionnement, elles ont augmenté considérablement. Les plus anciens de nos lecteurs se rappelleront des quelques heures de visionnement quotidiennes des débuts et du « relâche » du mardi... Évoquons aussi avec nostalgie la pièce policière du lundi (avec « Picoche ») et la pièce théâtrale du mardi, avec Daniel Fillion ou William Jacques, pour ne citer qu'eux. On se rappelle aussi du

Quart d'heure vaudois! Dans le domaine primordial de l'information, Continents sans visa (1959) sera remplacé en 1969 par Temps présent, auquel reste rattaché le nom de Claude Torracinta. Mais ces émissions TV au contenu critique, avec des thématiques diverses comme l'homosexualité, sont de plus en plus attaquées par la droite conservatrice. Sur le plan musical, la radio garde sa prépondérance, grâce notamment à ses collaborations avec l'Orchestre de la Suisse romande. L'arrivée de la couleur en 1968 va « doper » la TV. Il y aurait encore beaucoup à dire (et tout cela apparaît dans l'ouvrage de Vallotton) sur les retranscriptions sportives, les grands moments d'hommage comme celui lors des funérailles du général Guisan en 1960, les partenariats avec des cinéastes suisses, les conflits internes et quelques licenciements... Le livre se termine avec les attaques frontales incarnées par les initiatives lancées par l'UDC, No Billag puis « 200 francs, ça suffit », heureusement balayées en votation populaire.

On le voit, la radio et la TV ont beaucoup évolué, et pas seulement sur le plan technique. Des émissions et de grands noms ont disparu de la mémoire collective, de nouvelles voix et de nouvelles figures sont apparues. Sic transit gloria mundi...

■ Pierre Jeanneret

À propos du livre



« *Et maintenant, que faisons-nous ?* »

de Flore Vasseur (Grasset, 2024)

L'important est de lutter « pour »

Titre tiré du dernier paragraphe du livre : « Et vous, qu'allez-vous faire, c'est-à-dire qui décidez-vous d'être ? Allez-vous lutter contre ou lutter pour ? »

Flore Vasseur, née en 1973 à Annecy, a étudié les sciences politiques à Grenoble puis a suivi HEC Paris. À l'issue de ses études, elle est recrutée par un groupe de l'industrie du luxe. Elle s'installe à New York en 1999. Elle est à New York le 11 septembre 2001. « Ces attentats, écrit-elle, me donnent un petit temps d'avance. Ils torpillent ma trajectoire gonflée d'orgueil, je prends la sortie de secours, quitte ce pays sans joie. »

Complète remise en cause du capitalisme

« Le capitalisme est une mise à mort. Il a besoin de sang et de larmes autant que de pétrole. On a tout brûlé, raclé le fond des océans (...) On a cru être les gagnants du système, on a laissé faire. On a toujours su, on n'a rien fait ». « Le monde est en train de perdre le Nord, l'absurde gagne partout. Ce qu'il resta de la démocratie, des institutions, rompt sous un autre big bang : le télescopage des catastrophes écologiques,

sociales, économiques, psychiques, créées par le dogme de la croissance à tout prix. Il n'y a plus de boussole » On ne s'étonnera pas de trouver chez Vasseur une forte critique, justifiée bien sûr, du concept de PIB.

Dans une école d'ingénieurs à Chatou, une professeure, la cinquantaine, témoigne : « Cela fait trente ans que j'enseigne et pour la première fois je me dis qu'il faut que j'arrête. Que nos écoles d'ingénieurs font partie du problème (...) Qu'est-ce qu'il nous reste à enseigner, à nous qui formons des ingénieurs ? » Réponse : « C'est vrai qu'il est temps de se demander à quoi sert tout ce progrès, nos intelligences, nos rationalités (...) Ce qu'il vous reste à enseigner, c'est à durer, à tenir. Il va falloir faire avec l'imprévisible, apprendre non pas à croître ou maîtriser, mais à être robustes ».

S'engager, agir, pour l'avenir

Un constat qui ne concerne pas que la France : « Comment justifier qu'en France un ministre de l'intérieur traite les militants d'écoterroristes, que défilé pour le climat se termine en garde à vue ? Au royaume des affreux, toute personne qui lutte est un épouvantail, car elle porte le miroir glaçant de la honte. Quand on n'a plus d'arguments, on casse le miroir, on dénonce la folie supposée des autres ».

« Être du côté de l'amour, de l'Humanité et de la joie, c'est agir dans l'esprit des cathédrales – je pourrais dire mosquée, temple, synagogue. Pour parler d'une énergie qui vient de la nuit des temps, qui veut permettre l'étape d'après. Grandir, c'est-à-dire s'inventer. Apprendre et transmettre (...) Faites comme les bâtisseurs de cathédrales, œuvrant à la construction d'un édifice en sachant qu'ils n'en verraient pas le résultat. Cet esprit, c'est celui d'une Humanité capable de penser et de peser sur le temps long ».

Quelle est la bonne attitude ? « Être un bon ancêtre, c'est agir, poser des actes, non pour ses enfants, ni pour leurs enfants après eux, mais pour toutes celles et ceux qui nous suivent. C'est ça la justice intergénérationnelle. On s'engage vers le haut, vers l'avant, l'après, l'au-delà. Et il

"Extinction de masse"



masse de quoi ?



heu...



ah! voilà: insectes, oiseaux, poissons, abeilles, grands singes, et la liste est longue



et escrocs, à la bourse, banquiers pourris, militaires, gourous, ayatollahs, pédophiles, y a pas ?



attendez, je cherche...



ah ben non.



Dommage. Y aurait une belle masse d'extinction à faire de ce côté-là...



F+T

y a de la place pour tout le monde. Il est mille raisons d'avoir peur, de désespérer, mais il en est mille et une de se remettre debout».

Toutefois: «Le capitalisme gagne encore et encore. Il se repaît de sa critique. Lutter "contre" ne sert à rien. Oui, ça fait du bien de taper dessus mais c'est en pure perte. Au mieux, vous donnez des croquettes à l'algorithme. Il faut lutter "pour", parce qu'on ne bougera

personne en criant que ce sont de gros lâches, même si c'est vrai. On bougera en prouvant que derrière l'épreuve il y a un cadeau. Celui d'être debout, aligné, lié. Celui d'avoir une place, une utilité, une communauté. Celui de servir quelque chose de plus grand que soi. C'est cela survivre».

■ Dr Jean Martin

PUBLICITÉ

OPÉRA DE LAUSANNE
SAISON 2026 2027

MIREILLE
LE TOUR D'ÉCROU
GIUDITTA
LE COCHON ENCHANTÉ
LES CAPULET ET LES MONTAIGU
PELLÉAS ET MÉLISANDE
DON GIOVANNI
BALLET RÉCITAL CONCERT

ABONNEMENTS EN VENTE
DÈS MAINTENANT!
WWW.OPERA-LAUSANNE.CH
T 021 315 40 20

OPÉRA DE LAUSANNE

PUBLICITÉ

ECHALLENS | **GROS d'VAUD**
RÉGION TOURISME

Location e-bike
Promo
avril à octobre 2026

Découvrez le Gros d'Vaud

Réservez votre vélo avec
le code suivant : **AVIVO_2026**

Location à la journée à **CHF 45.-**
au lieu de **CHF 55.-**
*hors w-e et jours fériés

echallens-tourisme.ch

Echallens Région Tourisme
021 881 50 62 | Place de L'Hôtel de Ville 3 - 1040 Echallens

Salina
Helvetica
Mines de Sel de Bex

Une offre des Salines Suisses.



Vivez
l'aventure
du sel !

Nouvelle visite des **Mines de Sel de Bex**

Les Mines de Sel ont fait peau neuve !

Montez à bord du Train des Mineurs pour découvrir le nouveau parcours de visite et son lot de surprises inédites !

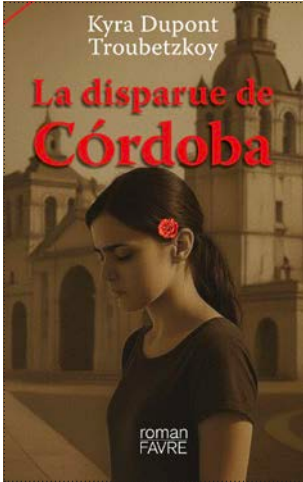
Idéal pour petits et grands explorateurs.

  @minesdeseldebex

www.mines.ch



Un livre poignant sur les « années sales » de la dictature militaire en Argentine



Ce roman, inspiré par des faits réels, relate les sanglantes années de la dictature militaire qui régna en Argentine de 1976 à 1983. C'est la guerre des Malouines (ou Falkland), îles britanniques envahies imprudemment par les généraux de la junte, et leur défaite face à la Royal Navy, qui mirent fin à cette période sombre. Mais il fallut des décennies pour que les tortionnaires argentins soient condamnés. On leur attribue en effet nombre d'exécutions sommaires et environ 30 000 « disparitions » de prisonniers, fusillés ou jetés d'avion vivants dans le Rio de la Plata. Sans compter 500 enfants enlevés à leurs parents exécutés et donnés à de « bonnes familles » proches de la junte. Le livre débute par l'arrestation de Claudia, une militante révolutionnaire du « Parti péroniste authentique », dès la date du coup d'État, et sa « disparition ». Est-elle morte ou encore vivante?... Son mari Miguel, avec ses deux très jeunes enfants, a réussi à se réfugier en Suisse en 1978.

Le roman est aux confins de l'histoire familiale et de la grande Histoire. On assiste donc à la difficile acclimatation de Miguel, à l'intégration scolaire des deux fillettes privées de mère,

jusqu'à leur adolescence et leur entrée à l'Université de Genève. Certaines notations sur la différence entre « l'esprit suisse » bien rangé et l'exubérance argentine sonnent très juste.

Mais ce qui fait l'intérêt principal du livre, c'est la quête de vérité de l'ainée Soledad sur le sort de sa mère « disparue ». Ce roman historique très intéressant cède parfois à la tentation de devenir un livre d'histoire plutôt qu'une œuvre de fiction... Mais l'évocation de l'Argentine de 1946 à nos jours est à la fois précise, très bien informée et passionnante. Pour la bonne compréhension des choses, résumons cette période. De 1946 à 1955, Juan Domingo Perón gouverna l'Argentine. Certes admirateur de Mussolini et Franco, il introduisit de nombreuses réformes sociales qui le rendirent très populaire auprès des masses. Cela avec l'appui de sa femme Eva Perón (qui mourut en 1952 à 33 ans), figure charismatique vénérée par le peuple. Mais en 1955, un premier coup d'État militaire le renversa, et il partit en exil en Espagne. Commença alors en Argentine une période de répression et d'assassinats politiques, alors qu'apparaisaient une série de mouvements révolutionnaires, dont les fameux Montoneros, mais aussi des groupes péronistes d'extrême gauche, dont la ville industrielle et ouvrière de Córdoba fut le centre. En 1973, retour d'exil de Perón, qui mourut cependant l'année suivante. Sa seconde épouse Evita, de caractère faible, fut incapable d'enrayer la marche vers la dictature. C'est pendant ces années que Miguel et Claudia, désormais mariés par un « prêtre ouvrier », devinrent par étapes des militants révolutionnaires, dans un esprit soixante-huitard. Leur évolution nous est très bien montrée dans le roman. Notamment celle de Claudia, jeune-fille rangée de bonne famille, qui avait été choquée par les conditions de vie misérables des ouvriers agricoles, employés par les grands propriétaires fonciers comme coupeurs de canne à sucre.

Mais le 24 mars 1976, nouveau coup d'État des généraux et début d'une dictature sanglante qui allait durer jusqu'en 1983. Ce fut la période la plus sombre de l'histoire de l'Argentine,

avec son cortège d'arrestations sommaires, de tortures, d'exécutions et de « disparitions » de militants de gauche. Un régime criminel encore pire que celui de Pinochet au Chili. Une résistance s'organisa néanmoins, notamment sous la forme des « Folles de la Place de Mai », des grands-mères qui réclamaient chaque jour des nouvelles de leurs proches « disparus ». Cette décennie nous est décrite dans tous ses détails, alors qu'une apparente « vie normale » continuait dans le pays, avec ses tangos et ses matchs de foot...

Après la chute du régime, la justice mit longtemps à réagir. Les premières accusations de « crimes contre l'humanité » furent lancées par des tribunaux britanniques et espagnols, notamment le fameux juge Baltazar Garzón. Un premier procès contre les généraux argentins eut lieu

en 1985... mais les condamnés furent amnistiés en 1995. Entre 2003 et 2005, annulation des lois d'amnistie sous Nestor Kirchner ! Et alors la justice argentine put enfin faire son travail, qui aboutit en 2016 à de lourdes condamnations. L'Argentine – et dans le livre *Soledad* – put enfin retrouver la paix. Le roman se termine par le long témoignage de Miguel devant la Cour.

À travers des personnages parfois ambigus, mais tous attachants, les lectrices et lecteurs vont découvrir une page trop oubliée de l'Histoire. Alors même qu'en 2026 on commémore le 50^e anniversaire des « années sales » en Argentine.

■ Pierre Jeanneret

Kyra Dupont Troubetzkoy, *La disparue de Cordoba*, Ed. Favre, 2026, 275 p.

PUBLICITÉ

Montreux - Les Rochers-de-Naye

Offre train et repas dès 55 ans

Repas de midi + voyage en train
aller-retour à prix réduit

Du 1^{er} mai au 30 octobre 2026
(hors week-end, jours fériés
et juillet-août)

INFORMATIONS
ET ACHAT
mob.ch/55ans-naye



DÈS CHF
55.-
ADULTE 2^e CL
1/2 TARIF



MOB

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER
MONTREUX OBERLAND BERNOIS

mob.ch

Jean Villard Gilles, Jean Ferrat et Michel Bühler

Trois poètes ont chanté la vie : comparons leurs trois inspirations

Au cours de ma vie de militant, je n'ai eu que très peu de temps à consacrer à la chanson et à la poésie des grands interprètes populaires. Pourtant, j'ai participé à l'activité de la Chanson veveysanne pendant 30 ans et j'ai prononcé de multiples discours en vers à l'occasion de mes interventions officielles.

Trois chanteurs m'ont bien aidé à me situer et à évoluer dans ce monde de brutes... Il s'agit de Jean Villard Gilles avec lequel j'ai eu quelques rapports très amicaux et pour lequel j'ai présidé « l'Association pour la promotion de l'œuvre de JVG ». J'ai aussi suggéré à son épouse, Eveline Villard, de créer une fondation pour faire cette promotion à long terme. La fondation existe, mais elle est inactive.

Un peu plus tard, j'ai eu une profonde admiration pour Jean Ferrat. Nous avons eu des échanges épistolaires. Je suis allé voir sa maison et plus tard sa tombe et son musée à Antraigues. J'ai publié de nombreuses chansons de cet auteur dans la Tribune socialiste vaudoise sous le titre « Chansons que tout cela??? » J'ai organisé des soirées Ferrat à mon domicile. Il était interdit d'antennes en France. Une fête va lui être consacrée les 10, 11 et 12 juillet prochains à Antraigues.

Enfin, j'ai tous les CD et livres de Michel Bühler. Ce chansonnier avait autant de talent que Gilles. Il a parlé des Vaudois avec une justesse et une sensibilité émouvante, mais il dénonçait les magouilleurs et les arrivistes qu'il appelait grimpons. Il a été également interdit d'antennes à la SSR. Nos médias admettent qu'on défende nos idées, mais il nous est strictement interdit de dénoncer nos magouilleurs.

Les trois ont chanté la vie.

■ Pierre Aguet

La vie

Jean-Villard-Gilles (1895-1982)

Il y a, c'est merveilleux,
des tournants dans l'histoire
si brusques et si joyeux
qu'on a peine à y croire.
Ceux qui les avaient prévus
disent: « Bah! C'était couru »
car des théories
nous en avons à foison.
Mais, au bout, qui a raison?
C'est toujours la vie,
Lison!
C'est toujours la vie.

Tout finit sans exception,
dit-on, à la poubelle,
mêm' les civilisations
qui sont aussi mortelles.
Bien sûr, c'est vrai que la mort
vient à bout de nos efforts,

la vieille ennemie!
Mais à la belle saison,
final'ment, qui a raison?
C'est toujours la vie.
Lison!
C'est toujours la vie!

La mort fauche à tour de bras.
Oui, mais le blé qui lève
lui dit: « Tu ne m'auras pas. »
Le monde est lourd de sève!
De l'insecte, de la fleur,
de l'enfant plein de candeur
jusqu'aux galaxies,
au-delà des horizons,
final'ment, qui a raison?
C'est toujours la vie,
Lison!
C'est toujours la vie!

Ell' nous crie: « Hardi, les gars! »

De Paris à Melbourne,
d'Alaska au Kamtchatka,
sur la terre qui tourne,
dans ce vaste brassement
de joie, d'espoirs, de tourments,
d'idéologies,
éternelle floraison,
final'ment qui a raison?
C'est toujours la vie,
Lison!
C'est toujours la vie.

Elle est dans l'ombre et le ciel,
dans le ruisseau qui joue,
dans l'abeille ivre de miel,
dans un cœur qui s'embrase.
C'est l'artiste, le savant,
celui qui sème à tous vents,
Il faut croire en elle,
car au-delà de la mort,
elle est, sous le soleil d'or,
la vie éternelle,
ma belle!
La vie éternelle!

Les 3 périodes de sa vie...

Il n'avait rien perdu, ni de sa
voix, ni de sa véhémence. ❤️



C'est beau la vie

Jean Ferrat (1930-2010)

Le vent dans tes cheveux blonds, le soleil à l'horizon
Quelques mots d'une chanson, que c'est beau, c'est beau la vie
Un oiseau qui fait la roue sur un arbre déjà roux
Et son cri par dessus tout, que c'est beau, c'est beau la vie.

Tout ce qui tremble et palpète, tout ce qui lutte et se bat
Tout ce que j'ai cru trop vite à jamais perdu pour moi
Pouvoir encore regarder, pouvoir encore écouter
Et surtout pouvoir chanter, que c'est beau, c'est beau la vie.

Le jazz ouvert dans la nuit, sa trompette qui nous suit
Dans une rue de Paris, que c'est beau, c'est beau la vie.
La rouge fleur éclatée d'un néon qui fait trembler
Nos deux ombres étonnées, que c'est beau, c'est beau la vie.

Tout ce que j'ai failli perdre, tout ce qui m'est redonné
Aujourd'hui me monte aux lèvres en cette fin de journée
Pouvoir encore partager ma jeunesse, mes idées
Avec l'amour retrouvé, que c'est beau, c'est beau la vie.
Pouvoir encore te parler, pouvoir encore t'embrasser
Te le dire et le chanter, oui c'est beau, c'est beau la vie.

La vie n'est pas à vendre
Michel Bühler (1945-2022)

Les gestes sont les mêmes
Depuis la nuit des temps
Depuis que l'homme sème
L'avoine le froment
La main s'ouvre et la graine
S'envole avec le vent
La terre attend sereine
Et le germe est patient
La vie n'est pas à vendre

Qui donc peut la comprendre
Qui sait d'où elle vient
Seul un fou peut prétendre
Qu'il en est souverain
Elle renaît sous la cendre
À nul elle n'appartient
Têtue fragile et tendre
Elle est dans chaque grain
La vie n'est pas à vendre

Des hommes insatiables
Grossiers avides avarés
Sans loi sans dieu ni diable
Autre que le dollar
Ont dit tout ce qui pous-
-se et verdit et fleurit

Sous le ciel est à nous
Malheur à l'insoumis
La vie n'est pas à vendre

À entendre ces gens
– Vivants à l'âme morte –
Faudrait chaque printemps
Que la nature apporte
Payer pour acheter
À d'abjects bandits
Le mystère donné
L'étincelle le cri
La vie n'est pas à vendre
La vie n'est pas à vendre

Serait temps que se lève
Fraternel un grand vent
Serait temps qu'enfin crève
Le pouvoir de l'argent
Que la seule loi qui reste
Soit celle du plus doux
Du faible du modeste
Et qu'elle règne partout
La vie n'est pas à vendre
La vie n'est pas à vendre

PUBLICITÉ

**Signal
DE BOUGY**
PARC PRÉ VERT

Entre Lausanne
& Genève

Le parc familial qui vous
accueille depuis 1971

www.signaldebougy.ch

JEU-CONCOURS

MOT CACHÉ

E	E	N	C	A	S	T	R	E	D	F	I	O	S	F
R	S	C	H	A	U	T	E	R	E	T	N	I	I	T
U	A	S	A	S	E	I	R	T	S	O	D	S	E	A
T	B	C	I	T	O	Y	E	N	I	A	S	R	B	I
U	L	A	N	U	A	E	S	E	R	A	R	E	E	D
F	R	A	E	R	Q	R	T	R	P	E	S	T	E	E
V	H	E	O	D	E	S	E	H	T	O	P	Y	H	M
C	H	U	T	E	I	U	E	M	I	A	A	E	E	M
M	T	O	N	M	G	F	T	N	M	P	S	I	U	I
E	E	R	I	I	E	A	F	O	T	O	C	I	R	A
U	B	T	V	L	V	E	N	E	P	E	S	O	E	S
L	P	A	A	A	R	E	N	E	R	I	I	N	K	M
O	N	R	L	G	I	T	R	T	L	E	E	G	O	E
N	G	E	E	G	E	R	E	S	I	E	N	U	N	C
I	R	D	E	E	M	R	O	F	N	I	M	T	X	E

Liste des mots :

Apte	Mêlé
Avaler	Meulon
Base	Miasme
Besoin	Naviguer
Chaîne	Neige
Chant	Optimiste
Chute	Passif
Citoyen	Payé
Coke	Pieux
Consommer	Radis
Degré	Reposé
Désir	Réseau
Différent	Rétréci
Élargi	Route
Encastré	Soif
Esquisse	Stries
Étage	Teigne
Futur	Tente
Haut	Terre
Heure	Troué
Hypothèse	Univers
Immédiat	Utopie
Informe	Vrai
Intérêt	

Indication pour le mot à trouver : Petit oiseau, en sept lettres

Règle du jeu des mots cachés

Les mots de la liste sont écrits dans la grille de gauche à droite ou de droite à gauche, de haut en bas ou de bas en haut, ou encore en diagonale en descendant ou en remontant. Ils peuvent se croiser. Des petits mots de deux ou trois lettres qui ne sont pas dans la liste peuvent se glisser dans la grille. La solution se trouve parmi toutes les lettres non utilisées et dispersées dans la grille.

Envoyez le mot caché à :

M. Mica Arsenijevic, Pré des Cailles 10, 1323 Romainmôtier.

Cinq gagnants seront désignés par tirage au sort parmi toutes les bonnes réponses le 7 juillet 2026.

Réponse du N° 2/2026 : ESQUIVER

Les gagnants sont : Claudine Gendre à Borex, Ernesto & Andrée Maglieri à Lausanne, Erika Lanza à Chavannes-Renens, Anne-Marie Cossy à Les Diablerets, Isabelle Boraley à Renens.

JAB
CH-1323 Romainmôtier

LAPOSTE 

Carte de membre et d'abonné AVIVO
au *Courrier de l'AVIVO* valable pour l'année 2026



Bien vivre sa retraite



- Planification financière
- Rentes complémentaires
- Prêts hypothécaires

Là, pour ma retraite.


Retraites
Populaires